

Versant français,
édités par le PNR Avesnois :

Les Diagnostics du patrimoine bâti :

- La Fagne de Trélon
- La Thiérache
- Le Pays d'Avesnes
- Le Bavaisis
- Le Plateau de Mormal

Guide Restaurer et Construire :

- Intégrer une maison dans le paysage
- Choisir les matériaux de restauration
- Restaurer une maison ancienne
- Réhabiliter une maison ancienne en respectant son environnement



Les Guides techniques du paysage :

- Unité de la haie d'Avesnes
- Entité de la Fagne de Solre-le-Château
- Le Plateau de Mormal
- La Fagne de Trélon
- La Plaine de Sambre
- La Thiérache

Versant wallon,
édités par la MUAP et le GAL Entre Sambre et Meuse :

Construire le paysage de demain,
brochures réalisées sur plusieurs territoires (disponible à la MUAP).

Habitat rural de nos villages,
2007, (disponible à la MUAP).

Ce guide technique transfrontalier du patrimoine bâti est téléchargeable sur les sites :
www.trans-formationdupatrimoine.eu
www.parc-naturel-avesnois.fr
www.galdelabotte.be



Conception graphique : Parc naturel régional de l'Avesnois - photographes et illustrations : Parc naturel régional de l'Avesnois (Frédérique CALLAT - Lise DE BAERE - Marc GRZEMSKI - Tibault ROY), Groupe d'action locale de la Botte du Hainaut (Aurélie SIVERY), Occupation du sol : ©Corine Land Cover 2000 - Extrait BD Cartho@IGN - Extrait BD Topo@IGN - ©IGN 2012 - Autorisation n°90.2028 - Document réalisé en 2012 - copie et reproduction interdites.



La Fagne de Solre



MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DU BÂTI ANCIEN ET DE SES SAVOIR-FAIRE

GUIDE TECHNIQUE TRANSFRONTALIER DU PATRIMOINE BÂTI



Partenaires techniques :

Parc Naturel Régional de l'Avesnois, Espaces Naturels Régionaux Nord - Pas-de-Calais, Direction Régionale des Affaires Culturelles - Service du patrimoine, Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord, Conseil Régional Nord - Pas de Calais - Direction de la Culture, Service du Patrimoine Culturel, Inventaire général du patrimoine culturel, Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut, Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville, Région Wallonne, SPW DGO4, département du patrimoine, Dimitri Belayew, Géographe et maître assistant, Haute école Léonard de Vinci de Louvain-la-Neuve.

Partenaires financiers :



www.trans-formationdupatrimoine.eu

Le projet Trans-formation du patrimoine

Ce projet est inscrit dans le programme européen INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen et se déroule sur la période 2010-2013.

Il réunit **6 partenaires** belges et français pour une meilleure prise en compte du bâti ancien sur les territoires du Parc naturel régional de l'Avesnois, de la Botte du Hainaut et de l'Arrondissement de Philippeville.

- Le Parc naturel régional de l'Avesnois (F)
- Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord (F)
- Les Espaces naturels régionaux Nord - Pas-de-Calais (F)
- Le Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut (B)
- La Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville (B)
- L'Institut du Patrimoine Wallon (B)

Il se décline en **6 actions**. Depuis l'amélioration de la connaissance jusqu'à la constitution d'un réseau d'acteurs, celles-ci constituent un programme cohérent d'étude et de diffusion, de formation et de préservation du bâti ancien, et de mise en réseau des acteurs. Elles s'adressent à un public varié d'élus, de techniciens, de professionnels et d'habitants.

- L'acquisition d'une connaissance commune du patrimoine bâti à l'échelle d'un territoire transfrontalier.
- La sensibilisation des acteurs du patrimoine bâti du territoire
- La formation des différents acteurs/professionnels de la restauration du bâti ancien
- La création et la mise en valeur d'un réseau transfrontalier des acteurs et des savoir-faire en matière de restauration du patrimoine
- La communication globale interne et externe du projet transfrontalier
- La mise en place d'un appui technique à la mise en oeuvre du programme



MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE
AUTOUR DU BÂTI ANCIEN
ET DE SES SAVOIR-FAIRE

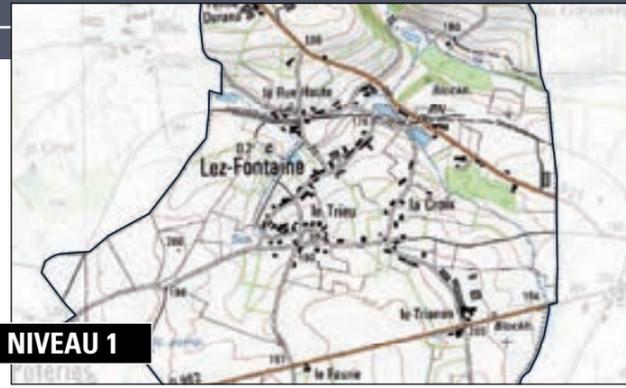
www.trans-formationdupatrimoine.eu



L'appréhension du patrimoine nécessite une analyse à plusieurs niveaux :

Niveau 1 : le bâti dans le paysage

Le niveau 1 s'attache à définir la manière dont le bâti s'inscrit dans le paysage. Il permet de mettre en évidence les liens que le bâti entretient avec les grands éléments naturels (relief, forêt, bocage, cultures, rivière...). Il révèle la relation du bâti à la topographie et détermine ainsi des modes d'organisation et d'implantation. L'échelle de travail est celle de l'entité paysagère (carte IGN, photo aérienne).



Niveau 2 : le bâti dans son cadre de vie

Le niveau 2 analyse le bâti comme composante de l'urbanisme et du cadre de vie. Il définit ses modes d'organisation, sa forme, sa silhouette, son mode d'implantation, sa densité. Il identifie les rôles, les usages et les interactions entre espaces bâtis et espaces non-bâtis. Les éléments de la structure communale (noyau du village, place, hameaux, écarts) sont analysés. Cette étude permet de définir les enjeux liés à l'aménagement du territoire communal. Des critères communs à l'ensemble des villages sont mis en évidence, appuyant ainsi les spécificités urbaines de l'entité paysagère. L'échelle de travail est celle de la commune (cadastre).



Niveau 3 : l'habitat, une composante du patrimoine architectural

Le niveau 3 s'attache à définir le bâti comme composante du patrimoine architectural, spécifique à chaque entité paysagère. La méthode d'analyse se réalise plus particulièrement sur un échantillon de communes représentatives. L'habitat antérieur à la Seconde Guerre mondiale y est étudié de façon quasi systématique. Une analyse statistique permet de dégager une typologie de l'habitat de l'entité paysagère étudiée.



Glossaire

Bâti étiré : structure généralement d'origine rurale, composée d'une succession de bâtiments le long d'un axe, disposés de manière lâche mais régulière en alternance avec des espaces agricoles.

Cordon bâti : structure bâtie dense organisée de part et d'autre d'un axe, apparaît comme une évolution du bâti étiré dû au comblement des dents creuses par de nouvelles constructions.

Coteau : partie haute d'un versant d'une vallée.

Ecart : groupement élémentaire de quelques habitations, situé en milieu rural sans autonomie administrative.

Extension : prolongement bâti solidaire du noyau, d'époque plus tardive et de structure différente.

Hameau : regroupement de plusieurs bâtiments (en nombre supérieur à ceux constituant un écart) comportant une forme d'organisation propre, parfois autour d'une place, d'un axe ou d'un édifice public.

Isolé : un édifice seul ou un bâtiment et ses parties constituantes.

Fenêtre visuelle : espace non bâti encadré par des constructions ou des limites de parcelles permettant d'apprécier le paysage environnant.

Front bâti : alignement de façades le long d'une rue caractérisé par une densité forte et des constructions mitoyennes.

Noyau : partie principale d'un village, d'un bourg ou d'une ville marquée par une concentration du bâti et regroupant l'essentiel de la vie communautaire (église, mairie,...).

Parties constituantes : principaux éléments composant un édifice et permettant de préciser ses fonctions (ex : une grange pour une ferme).

Passes : passages - correspondant aujourd'hui aux clairières - fabriqués en coupant les forêts afin que les armées puissent traverser le territoire. On parle d'une structuration du paysage en passes qui alterne bandes boisées et clairières.

Rang de maisons : correspond à une série de maisons (à partir de deux maisons) présentant des caractéristiques architecturales identiques et juxtaposées en ligne.

Trieu/Baty : *Trieu* du vieux néerlandais «*driesche*» signifiant inculte. Le «*trieu*» est un espace commun qui servait à rassembler le troupeau villageois avant qu'il ne parte parcourir les terres communes sous la gouverne du berger communal. Le «*baty*» est une place en terre battue qui a les mêmes fonctions.

Usoir : espace libre ménagé devant un alignement de bâtiments dans un village où l'on entreposait du matériel agricole, du bois, le tas de fumier... Il constituait une sorte de cour ouverte pour les fermes devenues mitoyennes.



Le patrimoine bâti

La Fagne de Solre

Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti de la Fagne de Solre est une action du projet Interreg IV Trans-formation du patrimoine. Il vise l'acquisition d'une connaissance commune du patrimoine bâti à l'échelle d'un territoire transfrontalier.

Un diagnostic raisonné transfrontalier du patrimoine bâti

MISE EN OEUVRE DE L'ÉTUDE TRANSFRONTALIÈRE SUR UN TERRITOIRE PILOTE

1 - le postulat

Le bâti traditionnel de l'ensemble du territoire d'action présente de fortes similitudes, tant du point de vue des matériaux que du type d'habitat. Chaque partenaire dispose d'une connaissance plus ou moins complète de son patrimoine. Afin de mettre en œuvre avec pertinence les autres actions du projet (formation, sensibilisation et mise en réseau des acteurs), il s'agit de doter tous les partenaires d'un niveau minimum de connaissance du patrimoine bâti du territoire transfrontalier. La mise en place d'une méthodologie commune, et notamment d'un vocabulaire technique commun, facilitera les études comparatives et permettra également d'observer l'influence de la frontière sur le bâti traditionnel.

2 - les objectifs

- améliorer la connaissance du patrimoine bâti afin de mieux le gérer, le préserver et le mettre en valeur ;
- valoriser la diversité paysagère et patrimoniale du territoire ;
- sensibiliser, informer et impliquer les acteurs locaux afin qu'ils se réapproprient leur patrimoine et agissent pour sa préservation et sa mise en valeur.

3 - le partenariat et la plus-value transfrontalière

Cette étude a été menée conjointement par le Parc naturel régional de l'Avesnois et le GAL de la Botte du Hainaut, accompagnés par le CAUE du Nord. Elle a permis de tester l'application d'une méthodologie commune à l'échelle d'un territoire pilote transfrontalier. Initiée sur le modèle du diagnostic raisonné du patrimoine bâti réalisé sur cinq entités paysagères du Parc de l'Avesnois, cette étude repose sur la définition et la mise en œuvre d'une méthode innovante. Celle-ci a été adaptée et enrichie par l'approche transfrontalière.

En plus des compétences et partenaires mobilisés lors des précédentes études, sur le versant français (le Service du patrimoine culturel du Conseil Régional Nord Pas-de-Calais, la Direction Régionale des Affaires Culturelles-DRAC et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord-CAUE) ; ce diagnostic a été l'occasion d'élargir le comité technique au GAL de la Botte du Hainaut, au département du patrimoine de la Région wallonne (SPW DGO4) et au géographe Dimitri Belayew. Ainsi, cette étude transfrontalière a favorisé des temps de rencontres et d'échanges entre des acteurs belges et français, œuvrant sur les mêmes thématiques.

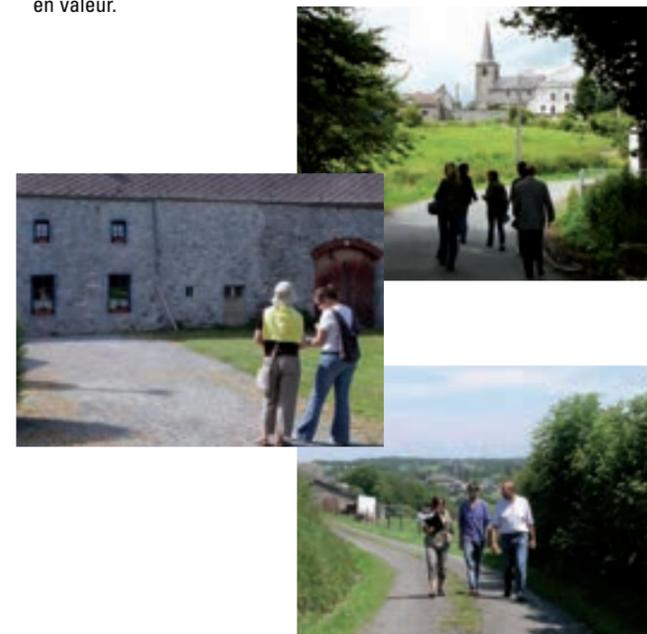
Le diagnostic a également permis de développer des outils communs de collecte, de gestion et de diffusion de l'information.

La réalisation de ce document d'information et de sensibilisation au patrimoine bâti permet aux acteurs du territoire de disposer d'un outil commun d'aide à la décision en matière d'urbanisme et de préservation du bâti ancien, permettant d'aborder ces enjeux de la même manière de part et d'autre de la frontière. Il participe également au renforcement d'une identité et d'une histoire commune, abordées ici à travers le patrimoine bâti.

4 - la mise en œuvre

Cette étude fait l'objet :

- d'analyses de terrain avec reportage photographique, relevé, croquis, prise de notes ;
- de recherches documentaires ;
- d'une informatisation et d'une cartographie de l'ensemble des données, accessibles sur le portail cartographique du projet ;
- d'un archivage des données communales ;
- d'une information auprès des élus et des personnes ressources ;
- d'une exposition itinérante ;
- d'une restitution et d'une sensibilisation des publics (élus, techniciens, bureaux d'études, architectes, habitants...).



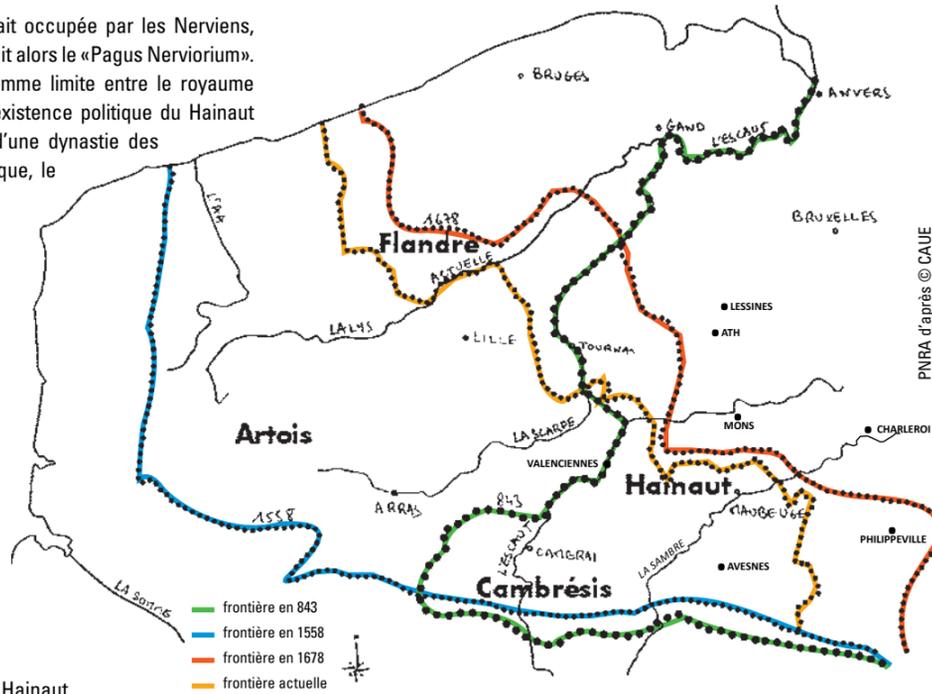
Panorama historique du Hainaut

Le Hainaut est une région frontalière, de conflits mais aussi d'échanges économiques et d'influence culturelle. Cette réalité historique se lit encore dans le paysage et certains éléments du patrimoine bâti en témoignent. Ce panorama historique retrace l'histoire frontalière de la région du Hainaut dont le territoire d'étude fait partie.

A l'époque romaine, la terre de Hainaut était occupée par les Nerviens, peuplade d'origine celtique. Le Hainaut formait alors le «Pagus Nerviorum». Le traité de Verdun de 843 prit l'Escaut comme limite entre le royaume des Francs et la Lotharingie. Cependant, l'existence politique du Hainaut remonte plus exactement à la naissance d'une dynastie des comtes de Hainaut, vers 870. A cette époque, le Hainaut faisait partie de la Lotharingie et Régnier au Long-Col, qui reçut en 911 le titre héréditaire de comte de Hainaut, était son suzerain.

Situé à la frontière du monde germanique et du monde latin, le comté de Hainaut connaît successivement deux rapprochements avec le comté de Flandre aux XI^e et XII^e siècles. En 1246, l'arbitrage du roi de France, saint Louis, dans la querelle des Avesnes et des Dampierre, scella la séparation des deux comtés, qui interviendra définitivement en 1278. Ce n'est qu'au XV^e siècle, en 1433, que leurs destinées se rejoindront à nouveau, mais au sein cette fois d'une entité politique beaucoup plus vaste : les Pays-Bas bourguignons de Philippe le Bon.

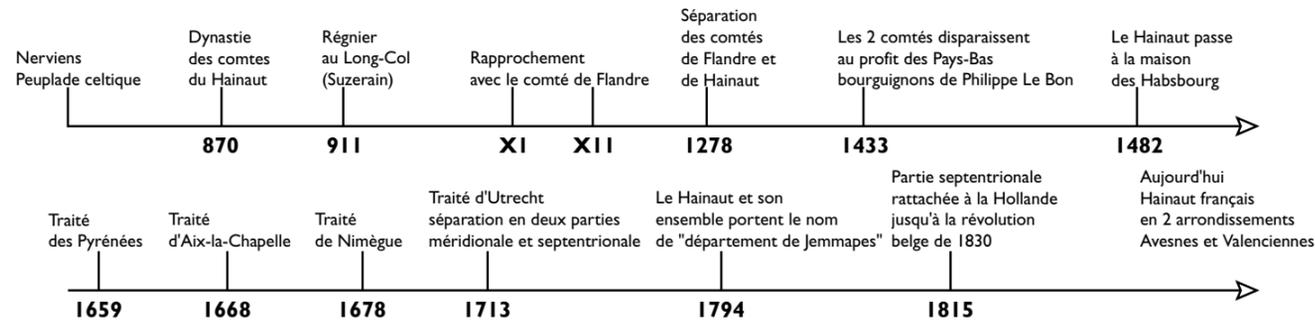
A la mort de Marie de Bourgogne, le Hainaut passe successivement à la maison des Habsbourg d'Autriche (Maximilien : 1482 ; Charles-Quint : 1515) et d'Espagne (Philippe II : 1555). Les campagnes de Louis XIV et le traité des Pyrénées en 1659 marquent le début de son démembrement. Les traités d'Aix-la-Chapelle (1668), puis de Nimègue (1678) confirment son morcellement. Vers la fin du XVII^e siècle, le roi de France tente même son annexion globale. Mais, en 1713, par le traité d'Utrecht, la séparation est consommée entre la partie méridionale du Hainaut (Valenciennes, Maubeuge, Avesnes), rattachée à la France, et sa partie septentrionale (Mons, Ath, Lessines), attribuée à l'Autriche. L'actuelle frontière franco-belge prend forme.



En 1794, la Révolution française exporta ses idéaux et le Hainaut dans son ensemble retomba sous la domination française. Il portait alors le nom de «Département de Jemmapes».

A la fin de l'Empire napoléonien, en 1815, la partie septentrionale est finalement rattachée à la Hollande et ce, jusqu'à la Révolution belge de 1830. A cette date, le «Hainaut» proprement dit devient une des neuf provinces du royaume de Belgique, tandis qu'en France, il correspond désormais aux deux arrondissements d'Avesnes et de Valenciennes, dans le département du Nord.

Historique général du Hainaut extrait de : DE RYCKE Jean-Pierre, CAUCHETEUX Philippe, BRINDEL-BETH Sophie, Hainaut (collection Connaissance du bâti ancien en Europe du Conseil de l'Europe), Limoges, Centre d'impression, 1992, p. 26.



L'entité paysagère de la Fagne de Solre

Le patrimoine bâti d'une région est fortement influencé par les données géographiques, écologiques, historiques et socio-économiques du territoire. De part et d'autre de la frontière, ces données ont déjà permis de qualifier les paysages (territoires paysagers, grands paysages, entités paysagères, unités paysagères) dans le cadre d'Atlas paysagers réalisés à plusieurs échelles. C'est sur la forte corrélation entre paysages et bâti que repose la méthode du diagnostic raisonné du patrimoine bâti.

POINTS DE DEPART

L'échelle de référence choisie pour l'étude est celle de l'entité paysagère : échelle intermédiaire entre les grands paysages (F) / ensembles régionaux (B), et les limites communales. Elle apparaît suffisamment grande pour favoriser une vision globale des caractéristiques et suffisamment limitée pour conserver une approche de proximité. Le diagnostic raisonné du patrimoine bâti est mis en œuvre progressivement, entité paysagère par entité paysagère sur le versant français, et pour la première fois en transfrontalier.



Carte des entités paysagères françaises et des territoires paysagers wallons, à l'échelle du territoire de projet Trans-formation du patrimoine. Sources : Occupation du sol - ©Corine Land Cover/IFN - 2000 (France), ©Corine Land Cover/ING - 2000 (Belgique), Limites communales (côté France) - BD Topo ©IGN - Paris - 2002, limites communales (côté Belgique) - ©Service Public de Wallonie - 2009 Réalisation : SMPNRA, 2011. Copie et reproduction interdites.

LES LIMITES DU TERRITOIRE D'ETUDE

Pour cette entité transfrontalière, le territoire étudié correspond à l'entité paysagère de la Fagne de Solre et à quelques sections des communes de Beaumont et de Sivry-Rance. Les limites ouest et sud côté français sont d'ores et déjà définies par rapport aux entités précédemment étudiées (le Pays d'Avesnes et la Fagne de Trélon).

Cette aire d'étude a été précisée à partir d'observations cartographiques, de recherches documentaires, de visites de terrain et d'analyses des études paysagères préalablement réalisées.

Les limites de l'entité paysagère correspondent souvent à des éléments géographiques et physiques : vallée, bandes boisées, relief...

- à l'ouest : la Haie d'Avesnes et la vallée de la Solre
- au sud : bande boisée d'ouest en est, située sur les hauteurs de la vallée de l'Helpe majeure
- au nord : bande boisée d'ouest en est, située sur les hauteurs de la vallée de la Sambre
- à l'est : la vallée de la Hante vers Beaumont, car au-delà sur les plateaux agricoles, le paysage est plus ouvert ; puis, le relief et les boisements morcelés au niveau de l'interfluve entre la Thure et la Hante ; enfin, la clairière de Montbliart, dernière clairière occupée par un noyau villageois avant la Caléstienne.



Horizons boisés : Bois de Marpent au nord de Colleret et Bois de la Garde de Belleux au sud de Felleries.



Versant boisé de la Hante, entre Reugnies et Leval-Chaudeville.



Clairière de Montbliart.

De la Fagne au bocage

En Fagne de Solre, les rivières et les innombrables ruisseaux qui sillonnent les plateaux ont contribué à façonner des paysages au relief accidenté où les villages, discrets, cernés de bois et de forêts, se dissimulent au creux des vallons.

Ces espaces correspondent à des zones forestières progressivement conquises et aménagées par l'homme. Les défrichements, dont on retrouve fréquemment la trace dans la toponymie, ont donné naissance à une succession de clairières dans lesquelles se sont implantés les villages. Les gouaches de l'Album de Croÿ témoignent de la physionomie de ces derniers au début du XVII^e siècle. Ferrière-la-Petite, Lez-Fontaine ou Leugnies ne sont alors que de modestes hameaux ruraux dominés par la silhouette de leur église. Seul Solre-le-Château se distingue par sa relative importance et son caractère urbain. Les villages qui n'ont pas bénéficié de l'essor industriel du XIX^e siècle, à l'image de Choisies, la plus petite commune de l'entité, ont conservé le caractère agreste qui fait le charme des représentations d'Adrien de Montigny.



Le village de Leugnies vers 1600. Albums de Croÿ, tome I, Principauté de Chimay, Comté de Beaumont et Baronnie de Quiévrain, planche 73.

Les terres de la Fagne de Solre, argilo-marneuses et souvent minces, ne sont qu'à de rares exceptions propices aux cultures. La vocation herbagère de ces terroirs aurait donc pu s'imposer précocement, les prairies naturelles et les pâtures offrant une forme d'alternative à la pauvreté des sols. Néanmoins, en raison de l'enclavement des villages et des nécessités de la subsistance, le champ résiste longtemps. À Clairfayts, on « pèle et brûle le gazon que l'on ensemeence ensuite de seigle, d'avoine, de navets pendant deux années consécutives après quoi le sol retourne à la friche pendant vingt ou trente ans »² Ce n'est qu'à partir du XIX^e siècle, que la prédominance de l'élevage s'affirme, donnant naissance au paysage bocager actuel. À Hestrud, les données recueillies au début du XX^e siècle par l'instituteur du village, Maurice Carniaux, permettent d'appréhender clairement le recul des terres cultivables face aux prairies devenues plus rentables. En 1876, la surface de terres cultivables est estimée à 253 hectares, celle de prairies à 71 hectares. En 1930, seuls 21 hectares de terre sont encore cultivés, les prairies occupent désormais 326 hectares.


 Le village de Choisies vers 1600. Duvesquel J.M. (dir.), Albums de Croÿ, IX : Comté de Hainaut VI, Lille-Bruxelles, Conseil régional du Nord-Pas de Calais, Crédit communal de Belgique, 1989, p.119, planche 29.

Des activités industrielles variées

Aux territoires de Fagne, condamnés aux faibles rendements agricoles, s'impose la diversification des activités et des types de ressources. La force motrice des multiples cours d'eau, l'abondance du bois, la richesse géologique du sous-sol sont mises à profit et donnent naissance à un artisanat puis à une industrie florissante. Néanmoins, contrairement à la Fagne de Trélon où les activités industrielles, portées par le spectaculaire essor des industries textiles, l'emportent nettement au XIX^e siècle, la Fagne de Solre demeure un territoire plus contrasté au caractère rural affirmé. Au XIX^e siècle, les activités industrielles (marbreries, verreries, poteries) se concentrent dans quelques bourgs qui, à l'image de Cousolre, Sars-Poteries ou Sivry-Rance, connaissent alors un développement urbain important. Un patrimoine bâti spécifique - usines, ateliers, maisons de maître, logements ouvriers - témoigne encore de leur prospérité.

Moulins, forges et scieries

En Fagne de Solre, la présence de nombreuses rivières – la Solre, la Thure et la Hante – et de ruisseaux est favorable à l'exploitation de la force motrice de l'eau. La présence de moulins est attestée dans les sources dès le Moyen-Âge. Au XVIII^e siècle, l'équilibre de leur répartition sur l'ensemble de l'entité est bien attesté (cf. carte ci-contre). Les trois moulins de Leval-Chaudeville, moulin banal, moulin Rassart et Barabin, qui servent à la fois de moulin à farine, tordoir, foulerie ou moulin à tan témoignent des nombreux usages liés à ces installations.³ L'énergie hydraulique est également mise à profit par de petites industries métallurgiques. À Cousolre, à l'emplacement du Viez Molin, une forge dite « Huisine du Gros Martiel » s'implante en 1467. Elle prend le nom de forge d'En-Haut avec la création d'une seconde « usine », en aval, en 1812. Elles alimentent l'activité de deux fenderies, d'une platinerie et d'une cuirasserie.⁴ L'importance de l'industrie marbrière suscite également la création ou la réaffectation de nombreux moulins. Au XVIII^e siècle, à Leugnies, au lieu dit du « Fond des Gouttes », deux scieries de marbre sont en activité. A Bousignies-sur-Roc, le moulin à farine de Landignies et la platinerie sont reconvertis en marbrerie et scierie au XIX^e siècle. A Cousolre, trois scieries fonctionnent à la même époque : celle du citoyen Friand, maître de carrières à Renlies, possède 2 armures et 64 lames.


 Carte localisant les moulins (en bleu) et les forges (en rouge), au milieu du XVIII^e s., d'après la carte de Cassini.

L'exploitation du bois

Elle génère nombre de métiers : bûcherons, charpentiers, sabotiers ou faudreurs (producteurs de charbon de bois) sont attestés dans la plupart des villages. A partir du XVIII^e siècle, elle donne naissance à un artisanat puis à une industrie de boissellerie dont la commune de Felleries est le véritable centre. Les « Bois-Jolis » désignent une grande variété d'objets utilitaires ou de fantaisies qui, produits pour la plupart dans de petits ateliers familiaux, font la réputation du village. Au XIX^e siècle, le développement de l'industrie textile, de Fourmies à Avesnes-sur-Helpe, comme des brasseries, offre à cette activité des débouchés supplémentaires : bobines, navettes et robinets sont désormais fabriqués en quantité industrielle dans des usines où les premières machines à vapeur font leur apparition dans les années 1860. En 1924, 300 ouvriers sont employés au sein des 5 usines et de la vingtaine d'ateliers de la commune. Dans la seconde moitié du XX^e siècle, la crise de l'industrie textile et les évolutions technologiques comme l'apparition des matériaux plastiques entraîne le déclin de cette activité.

L'exploitation des richesses géologiques de la Fagne

CARRIÈRES ET MARBRERIES

La richesse géologique du sous-sol est en Fagne de Solre à l'origine d'activités économiques spécifiques liées à l'extraction de la pierre et du marbre. Selon Avit Duronsoy, l'exploitation de la pierre bleue, un calcaire bleu givétien parfois désigné sous le nom de pierre d'Avesnes, « se perd dans la nuit des temps » en Avesnois. Bien attestée dans les sources textuelles à partir du Moyen-Âge, elle donne au patrimoine bâti sa physionomie particulière. Outre son usage pour la construction, elle procure une chaux de qualité utilisée pour amender les terres. En Fagne de Solre, l'exploitation de la pierre bleue prend une dimension industrielle avec l'installation des premières armures et des scieries d'abord en territoire belge dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, puis en France après la Révolution.

Les marbres constituent une autre ressource traditionnelle de la Fagne de Solre. De toutes les industries repérées sur le territoire, l'industrie marbrière est probablement celle qui caractérise le mieux l'entité. En effet, bien que l'exploitation des carrières belges ait été plus précoce, les centres marbriers se répartissent équitablement de part et d'autre de la frontière. Les carrières de Rance prospèrent dès le XVI^e siècle. Elles produisent un marbre rouge de grande qualité qui s'exporte dans toute l'Europe. A Leugnies, la carrière de la Haie des Saules est exploitée à partir du XVIII^e siècle. Au début du XIX^e siècle, la politique protectionniste de la France favorise l'ouverture de nouvelles carrières et la création de marbreries en territoire français. L'installation de patrons belges en France - Friand de Renlies, Hautier de Brabançon, Rochez et Boucneau de Rance à Cousolre ; Beaugrand de Saint-Géry à Bousignies-sur-Roc - les migrations quotidiennes d'ouvriers entre Belgique et France témoignent du caractère transfrontalier marqué de cette activité.

Jusqu'au début du XX^e siècle, l'amélioration des moyens et des voies de communication, les progrès du machinisme, la concentration des capitaux au sein de multinationales accompagnent l'essor constant des centres marbriers. Leur production s'exporte dans toute la France et au-delà. La commune de Cousolre qui se spécialise dans le travail du marbre, la fabrication de cheminées, de pendules et de bimbeloterie, connaît un développement spectaculaire. Sa population quadruple au XIX^e siècle. La crise des années 30 et la fermeture des marchés d'exportation portent un coup fatal à cette industrie. En 1930, l'industrie marbrière mobilisait 980 ouvriers à Cousolre, en moins d'une décennie leur nombre est divisé par dix.



Usine Sainte-Aldegonde à Cousolre, vue de l'atelier de sculpture.



Etablissements Crusis, à Felleries.

L'abondance de la ressource forestière favorise, par ailleurs, le développement d'autres industries locales : poteries et verreries, grandes consommatrices de bois.

L'exploitation des richesses géologiques de la Fagne

POTERIES ET VERRERIES

Outre l'exploitation de carrières, la Fagne de Solre connaît une importante activité industrielle liée à l'exploitation de la terre cuite pour les poteries. Les communes de Ferrière-la-Petite et Sars-Poteries, réputées pour leur production de grès salé, en sont les principaux centres.⁵ Les origines de cette activité sont anciennes : une charte fait référence à la présence de neuf ateliers de potiers à Sars-Poteries dès 1697. Au XIX^e siècle, elle donne naissance à une industrie prospère. Le monumental four-bouteille de l'usine Lambert à Ferrière-la-Petite, classé monument historique, en est un témoin remarquable. Outre la fabrication de vaisselle - pots, cruches et assiettes destinées au marché local - les terres tirées du sol de ces communes alimentent l'activité de briqueteries, de tuileries et de fabriques de tuyaux de grès fort actives jusqu'au début du XX^e siècle.

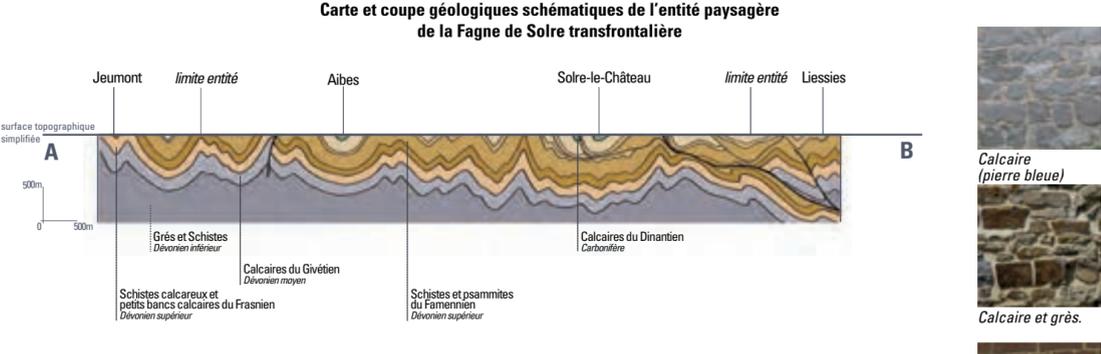
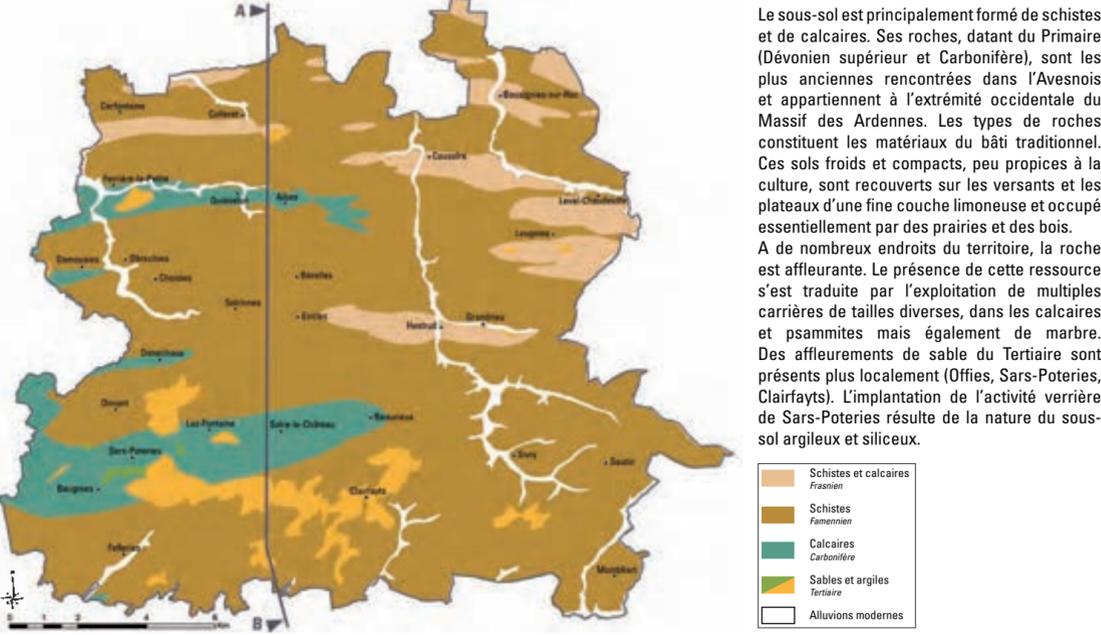

 Musée du verre de Sars-Poteries dans la demeure des anciens patrons verriers : le Château Imbert.


Épi de fûtage en verre sur un mur de soutènement.

Enfin, l'abondance des ressources forestières et la présence de sable de qualité sont propices au développement de l'industrie verrière. En 1802, le citoyen Delachinal obtient l'autorisation de fonder une verrerie à Sars-Poteries. Elle prendra ultérieurement le nom de verrerie d'en-Bas par opposition à la verrerie d'en-Haut fondée par Eugène Imbert en 1869. En 1885, les deux sociétés, qui emploient 800 ouvriers au façonnage de la gobeletterie⁶, fusionnent au sein de la Société générale des verreries réunies de Sars-Poterie. En 1803, deux citoyens français, Jean-Baptiste Flament et Antoine Joseph Pethler, s'associent pour fonder une verrerie à Rance. Spécialisée dans la gobeletterie, elle fonctionne jusqu'en 1847. À Sars-Poterie, la production se maintient jusqu'au début du XX^e siècle. Le musée du verre, installé dans l'ancienne maison de maître des Imbert, rend aujourd'hui hommage à cette tradition.

Géologie

L'approche de la constitution géologique de la Fagne de Solre est importante à plusieurs titres. Elle permet de comprendre l'occupation du sol et l'origine du développement d'activités spécifiques, mais aussi d'identifier les matériaux de construction du bâti traditionnel.



<i>Paysage</i>	vallée encaissée	vallon bocager et clairière, boisements, plateaux agricoles	vallon bocager, plateaux agricoles	
<i>Géologie</i>	bancs calcaires du Frasnieu	schistes et psammites du Famennien recouverts d'une fine couche limoneuse	calcaires carbonifère recouverts de limons argileux et sables	
<i>Communes</i>	Bousignies-sur-Roc, Cousolre, Grandrieu, Hestrud, Leval-Chaudeville, Leugnies	Bérelles, Choisies, Clairfayts, Dimont, Eccles, Felleries, Montbliart, Obrechies, Sautin, Sivry, Solrimes	Aibes, Beurieux, Beugnies, Damousies, Dimechaux, Ferrière-la-Petite, Quiévelon, Sars-Poteries	
<i>Matériaux, industrie extractive ancienne</i>	carrières, marbrerie, grès	calcaires et grès, argile pour les briques	fabrication des briques, poteries, verreries	

Sources : d'après les cartes géologiques du BRGM de Trélon et de Maubeuge au 1/50000 et la certe géologique de Wallonie - les cartes de synthèse et les coupes du Système d'information géologique, La géologie du territoire de l'Avesnois, Mai 2006, PNRA, ©brgm. Légende réalisée avec la collaboration de M. J. DANLOUX, hydrologue.

Notes

^[1] Citation extraite de la lettre adressée à Louvois le 19 janvier 1673 dans laquelle Vauban définit sa politique du pré-carré

^[2] ADN, Lille, C 11.581 cité par DEFROMONT A.-L., « L'Avesnois au temps des Archiducs », in DUVOSQUEL J.M. (dir.), Albums de Croÿ, II : Propriétés des Croÿ, Bruxelles, Crédit communal de Belgique, 1988, p.24.

^[3] Les tordoirs sont des moulins à huile. Le tan désigne l'écorce de chêne moulue utilisée pour le tannage des peaux.

^[4] Les platineries et les fenderies désignent des usines métallurgiques où l'on procède à la transformation du métal qui est réduit en lames ou fendu en barres.

^[5] La technique du grès salé a été importée de Bouffloux en Belgique par Gile Gibon en 1718. L'ajout de sel dans les fours au moment de la cuisson permet d'obtenir le vernissage des poteries.

^[6] La gobeletterie désigne toutes sortes d'objets de service de table en verre blanc.



La Fagne de Solre est couramment définie comme une vaste forêt entrecoupée de clairières souvent occupées en leur centre par un village. Ainsi, la traversée de ce territoire transfrontalier offre la vision d'une variété de paysages ruraux de qualité : bandes forestières, clairières habitées, versants couverts de prairies, vallées boisées... qu'il convient de préserver à une échelle supracommunale.

En paysage fermé :

L'occupation végétale du sol alliée à la topographie et à l'implantation du bâti, introduit une profondeur des vues où le paysage se lit en plans successifs. A ce titre, il convient de maintenir l'équilibre entre secteur bâti, auréole bocagère, prairies, cultures et boisements.

La clairière

- Préserver les visions panoramiques des clairières à la sortie des passes et veiller à ce qu'aucun élément ne vienne perturber le panorama (structures verticales, teintes des toitures par exemple).
- Conserver l'équilibre entre l'espace ouvert de la clairière, occupé en son centre par le bourg, et l'horizon boisé, en évitant la dispersion de l'habitat et les boisements morcelés.
- Veiller au maintien de la ceinture bocagère des villages qui est fondamentale tant pour la perception du paysage, les fonctions anti-érosive et brise-vent des haies, que pour le cadre de vie des habitants.

Les vallées bocagères

- Renforcer le rôle des vallées comme élément structurant du paysage.
- Eviter l'étalement urbain sur les plateaux et maintenir une transition douce, confortant le caractère rural, entre parcelles bâties et cultivées. Cette attention est importante pour les visions lointaines du bourg et pour la mise en valeur des entrées de villages.
- Préserver les fonds de vallées de l'urbanisation: la disparition des prairies concourt à dénaturer l'image du territoire et menace les qualités écologiques de ces milieux.
- En secteur non bâti, préserver des ouvertures visuelles vers le fond de vallée (en évitant la privatisation des parcelles et les boisements d'essences non locales) qui permettent la découverte des richesses naturelles et environnementales du territoire.

En paysage ouvert et en lisière de forêt :

Les relations entre bâti et structure végétale sont fondamentales dans ce type de paysage. La préservation de la trame bocagère autour des ensembles bâtis existants et l'accompagnement végétal des constructions neuves participeront à l'harmonie et la cohérence de l'ensemble.

- dans les bourgs situés sur les rebords de plateaux, éviter le développement linéaire de l'urbanisation car cette situation a un impact visuel et paysager fort.
- en secteur de lisière, il est important de conserver des fenêtres visuelles sur le bocage entre les constructions et de protéger les éléments paysagers autour des secteurs bâtis.
- concernant le bâti isolé, veiller à l'intégration des bâtiments agricoles en conciliant impératifs de travail, qualités paysagère et architecturale.



Le bâti dans le paysage

L'entité paysagère transfrontalière de la Fagne de Solre est un territoire de transition entre plusieurs régions agro-géographiques. Elle présente un caractère rural prédominant hérité de l'exploitation de la nature par des hommes qui cherchaient à y assurer leur subsistance. Son identité est fondée sur trois éléments paysagers qui ont largement influencé l'organisation bâtie : **un couvert forestier dominant, une omniprésence de l'eau et un relief vallonné.**

Le caractère remarquable de l'entité réside dans la **succession des paysages** dont la diversité ne cesse d'étonner. D'une ambiance intime dans une vallée encaissée, on découvre depuis le coteau un village blotti sur un versant bocager. D'une route sinueuse traversant un bois sombre, le paysage s'ouvre sur une clairière lumineuse occupée en son centre par un bourg entouré de son écriin végétal.



Solrinnes, dans le vallon du ruisseau de la Hayette.



Dimont, plateau agricole et horizon boisé repoussé.



Sivry, bâti dispersé sur le versant bocager.



Solre-le-Château, au cœur d'une vaste clairière.





Le patrimoine bâti

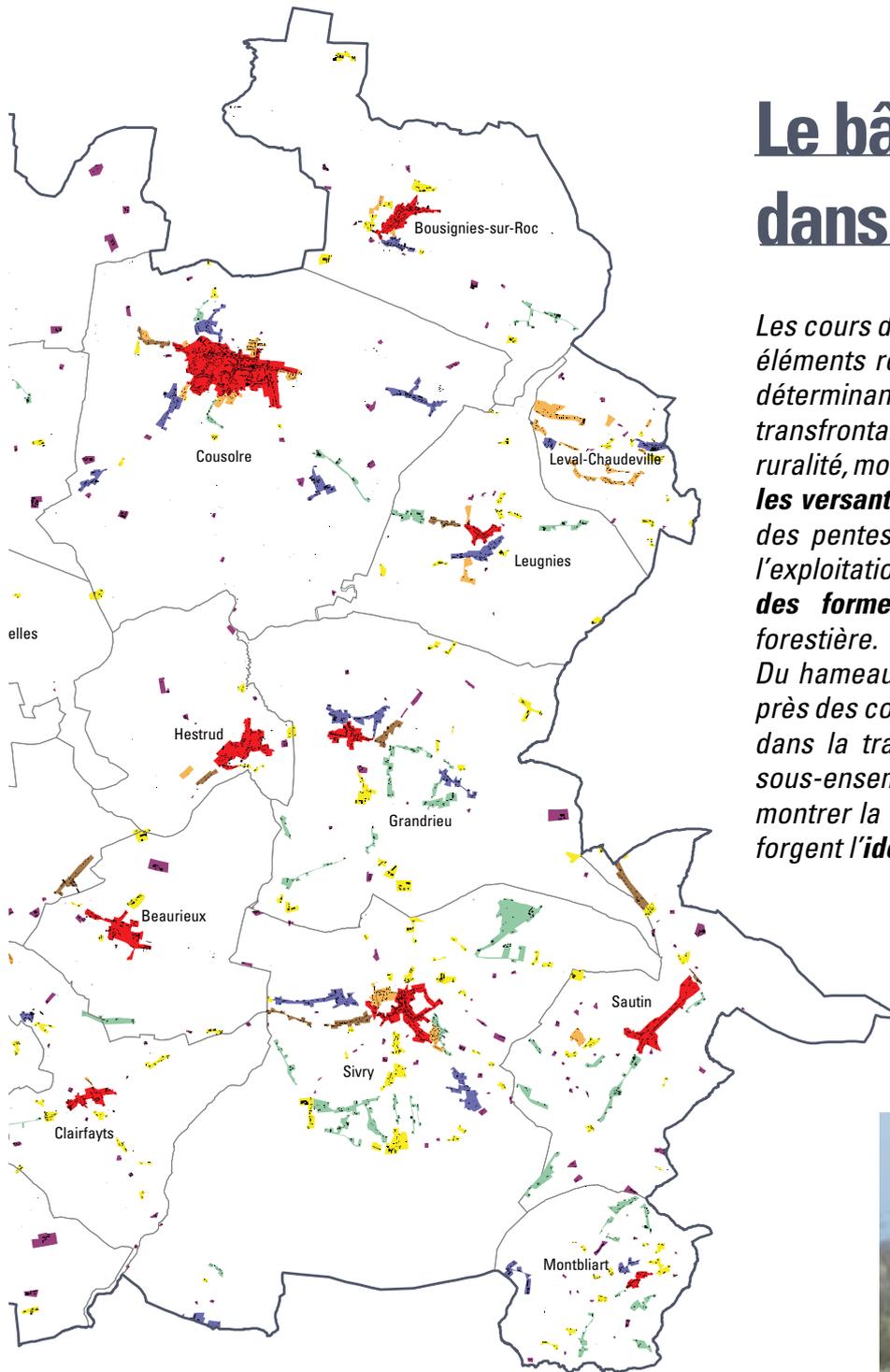
La Fagne de Solre

CONTEXTE

NIVEAU 1

NIVEAU 2

NIVEAU 3



Le bâti dans son cadre de vie

Les cours d'eau, le relief et les bandes forestières sont des éléments représentatifs de la Fagne de Solre. Ils ont été déterminants dans l'organisation du bâti sur le territoire transfrontalier. Le cœur de l'entité, marqué par une forte ruralité, montre **une concentration des ensembles bâtis sur les versants**. A l'opposé sur les franges, l'adoucissement des pentes, la présence de voies de communication et l'exploitation des ressources, ont entraîné **un éclatement des formes bâties**, plus particulièrement en lisière forestière.

Du hameau rural en complément du noyau, au bâti isolé près des cours d'eau, en passant par les structures étirées dans la trame bocagère, la présentation des différents sous-ensembles bâtis rencontrés sur l'entité permet de montrer la variété des relations entre bâti et paysage qui forgent l'**identité de ce territoire rural**.

- Noyau
- Hameau
- Ecart
- Isolé
- Bâti étiré
- Cordon bâti
- Extension



Un hameau en fond de vallée, Reugnies à Cousolre.



Le noyau de Leugnies, vu depuis le versant opposé.

Les noyaux des villages

La diversité des morphologies villageoises résulte des trois composantes paysagères : l'eau, le relief et la forêt. Le réseau hydrographique est l'élément déterminant pour l'implantation des noyaux, qui se sont installés pour la plupart dans les vallées (la Thure, la Hante) ou le long des ruisseaux affluents de la Solre. Ensuite, l'adaptation du bâti au relief et l'occupation végétale du sol ont généré des formes de concentrations bâties différentes que l'on peut classer en cinq modes d'implantation. Les deux premiers dits majeurs présentent des **structures éclatées** et sont les plus représentatifs de l'entité.



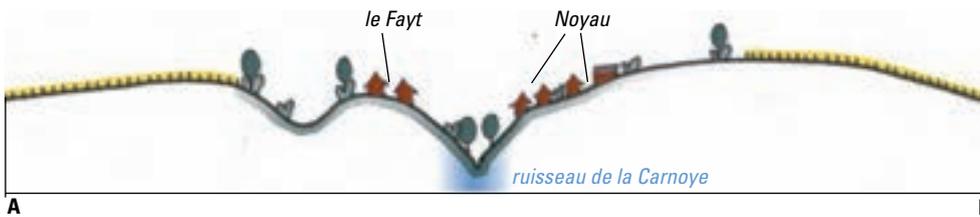
DEUX MODES D'IMPLANTATION MAJEURS :

Mode d'implantation 1 : noyau linéaire sur un versant associé à un hameau ou à un écart

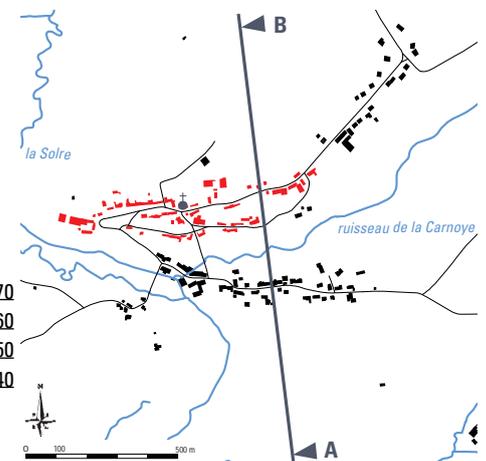
En raison du **relief marqué des versants**, les noyaux se sont développés parallèlement au cours d'eau le long d'une rue située sur le coteau, parfois dédoublée par une voie installée à mi-versant. L'église ne se situe pas au centre des villages, mais en est le point culminant qui émerge de la végétation de la vallée (à l'exception de Damousies où elle se situe en fond de vallon). Ces noyaux présentent un tissu bâti discontinu et ne sont pas forcément l'ensemble dominant : d'autres groupes bâtis complètent la structure villageoise. Liés à d'anciennes activités, ceux-ci prennent place en fond de vallée ou sur le versant opposé. On peut noter ici l'exception de Leval-Chaudeville qui ne possède pas de noyau mais qui se développe à partir de deux hameaux implantés de part et d'autre de la Hante (présentés dans la partie suivante).

Une organisation relativement complexe découle de cette occupation des deux versants mais elle offre des relations visuelles riches entre les différents ensembles bâtis, les versants bocagers et le fond de vallée.

La morphologie de ces villages incite à conforter les ambiances bâties propres à chaque versant. Une attention particulière est à porter sur le maintien des vues vers la vallée en préservant les coupures entre les ensembles bâtis.



Coupe et plan schématiques d'Obrechies.



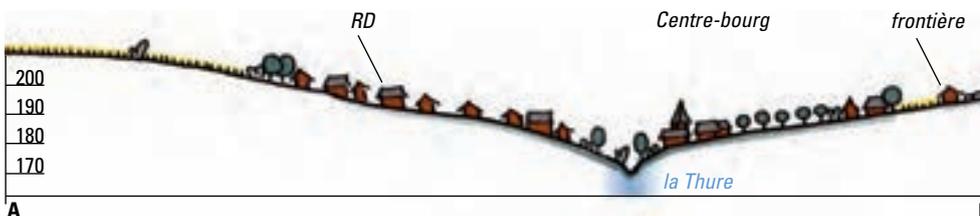
BERELLES
BOUSIGNIES-SUR-ROC
DAMOUSIES
DIMONT
GRANDRIEU
LEUGNIES
LEZ-FONTAINE
OBRECHIES
SOLRINNES

Mode d'implantation 2 : noyau en réseau traversant le cours d'eau

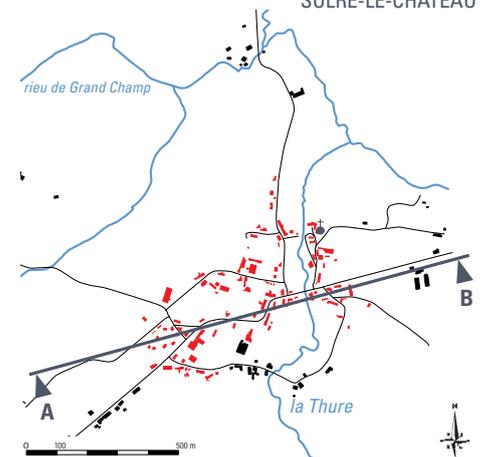
Dans les vallées et les vallons présentant un **profil plus large**, notamment au niveau des confluences, les noyaux ont pu s'implanter sur les bas de versants et en fond de vallée. Depuis le centre-bourg, le bâti s'étire le long de plusieurs voies remontant vers le plateau. Cette organisation confère à ces villages une forme en étoile et circulaire qui rappelle le motif de la clairière.

Ce mode rassemble deux types de communes. D'une part les villages, qui possèdent un tissu bâti discontinu, s'organisent à partir d'un îlot de verdure en fond de vallée. D'autre part les bourgs, qui ont connu un développement urbain important lié aux activités artisanales et industrielles, présentent une plus grande densité bâtie, un maillage des rues plus serré et un étalement plus prononcé.

Pour ces noyaux présentant une morphologie tentaculaire, il est important de stopper les extensions linéaires et de maintenir l'auréole bocagère autour de l'enveloppe urbaine.



Coupe et plan schématiques de Hestrud.



BEAURIEUX
COLLERET
COUSOLRE
DIMECHAUX
FELLERIES
FERRIERE-LA-PETITE
HESTRUD
SARS-POTERIES
SIVRY
SOLRE-LE-CHATEAU





Felleries, vu depuis le versant opposé au noyau.



Sivry dans la vallée de la Thure.



Beugnies sur le rebord du plateau.

TROIS MODES D'IMPLANTATION MINEURS :

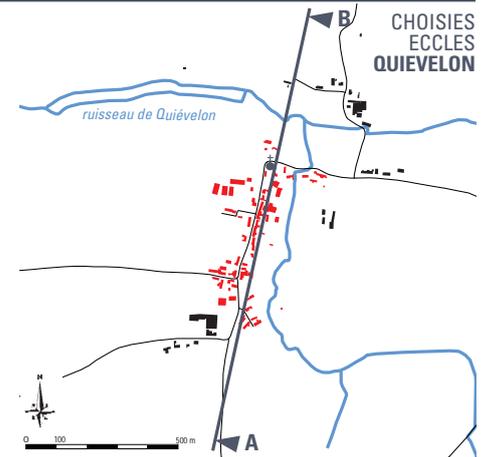
Mode d'implantation 3 : noyau linéaire sur un relief en proue

La confluence de deux cours d'eau crée une topographie singulière sur laquelle certains noyaux se sont implantés. Délaissant **le fond de vallée étroit**, ils se développent perpendiculairement au ruisseau principal en remontant doucement vers le coteau. Le tissu bâti est resserré avec davantage de mitoyenneté. Cette configuration permet une grande lisibilité de l'organisation villageoise et offre un contraste entre le versant habité et le versant boisé au relief plus abrupt.

Afin de maintenir les perspectives paysagères, il convient ici de privilégier la densification du noyau villageois et de préserver de l'urbanisation l'autre versant.



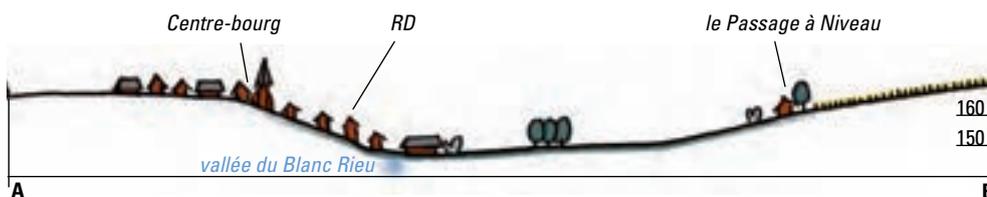
Coupe et plan schématiques de Quiévelon.



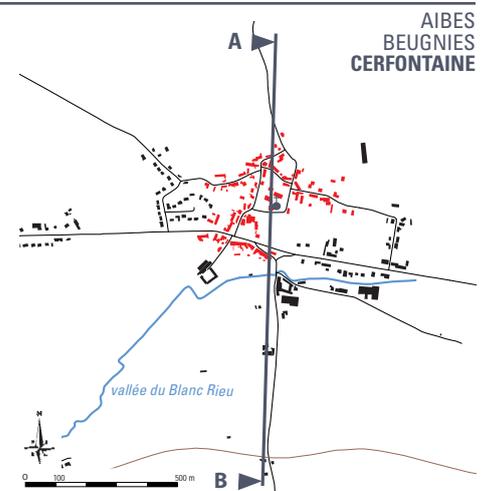
Mode d'implantation 4 : noyau groupé sur le rebord du plateau

De nombreux ruisseaux traversent le plateau pour rejoindre les vallées principales. Quelques noyaux se sont développés sur **les pentes douces** de ces micro-vallons. Ils s'organisent autour d'un réseau de rues formant un maillage bâti autour d'îlots de verdure. Le centre-bourg se situe à l'écart des axes de communication qui traversent les communes et qui ont entraîné des extensions linéaires. A Aibes et à Beugnies, des fermes isolées et des écarts installés à proximité des boisements et issus des défrichements, complètent la structure urbaine.

Les cœurs d'îlots participent à l'identité et la lisibilité des noyaux. A ce titre, il convient de les conserver en évitant leur urbanisation et en maintenant des fenêtres visuelles entre les éléments bâtis.



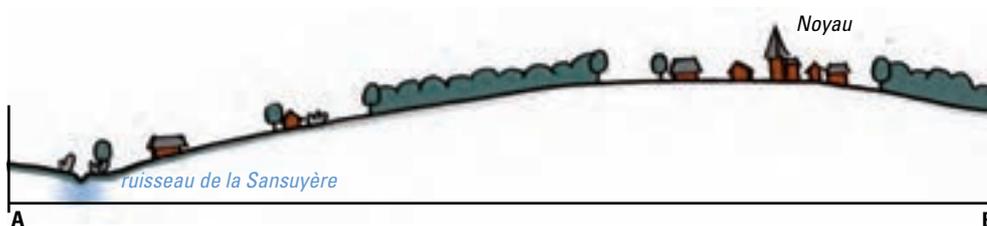
Coupe et plan schématiques de Cerfontaine.



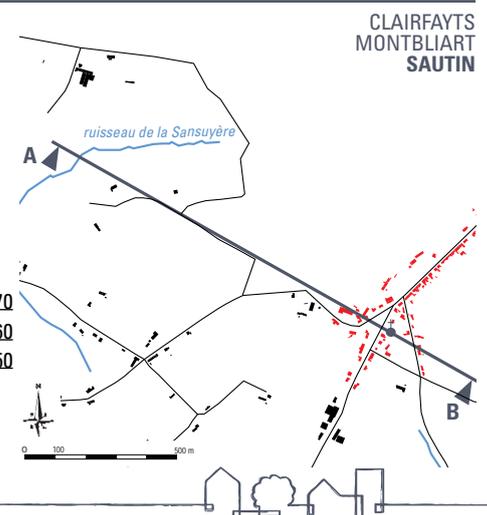
Mode d'implantation 5 : noyau discontinu sur le plateau

Ces communes situées sur les hauteurs du plateau et à proximité des boisements se caractérisent par une dispersion du bâti sur le territoire le long de voies de défrichement. Les noyaux ne sont pas les types d'ensemble bâti regroupant le plus d'habitations dans la commune. Organisés le long d'une voie, ils présentent une certaine homogénéité du bâti et prennent la forme d'un village-rue.

Pour préserver la relation étroite entre bâti et paysage qui existe dans ces villages, il est important de maintenir les coupures urbaines entre les ensembles bâtis et de veiller au caractère rural des abords.



Coupe et plan schématiques de Sautin.

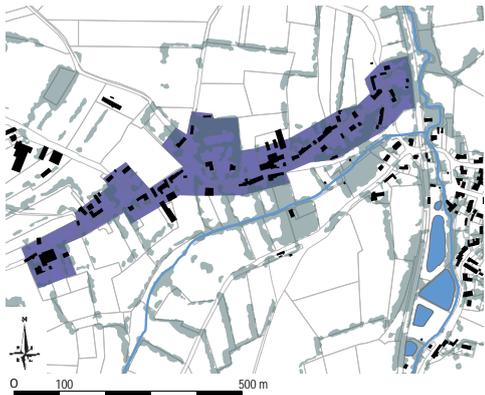


Les hameaux

Le hameau est un regroupement de plusieurs bâtiments comportant une forme d'organisation propre, parfois autour d'une place, d'un axe ou d'un édifice public. En Fagne de Solre, la majorité des communes en possèdent un. Anciennes paroisses autonomes ou concentrations bâties relatives aux activités agricoles et industrielles, leur implantation et leur organisation sont fortement influencées par les éléments structurants du territoire. On peut distinguer deux grands types de hameaux.



En vis-à-vis du noyau : la rue Haute à Dimont



Ce hameau est situé à l'est du ruisseau du Stordoir face au noyau. La rue Haute, implantée sur le relief formé par la confluence de deux cours d'eau, se prolonge sur le coteau jusqu'au lieu-dit le Mont. Cette position en belvédère offre des points de vue privilégiés sur la vallée et le reste du village. Le bâti est essentiellement composé de fermes implantées parallèlement et en léger retrait de la voie. Quelques pavillons sont venus s'intercaler et densifier le hameau. L'homogénéité de l'habitat rural en terme de volumes et de matériaux, le soin apporté au traitement des abords (usoirs, bas-côtés enherbés, murets...) confèrent à cet ensemble son caractère rural. Ces caractéristiques permettent de le définir comme le pendant paysager des noyaux correspondant au mode d'implantation 1 et évoqués précédemment.

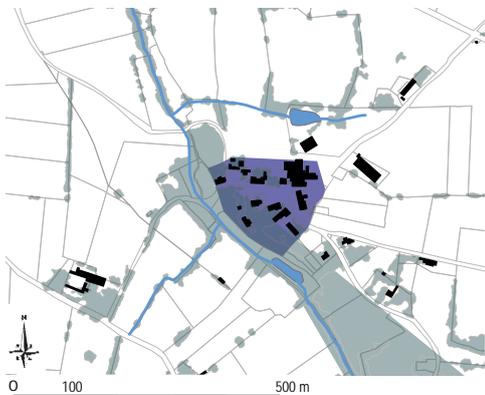
La qualité de ces hameaux repose sur les relations visuelles entretenues avec le noyau et les éléments paysagers ainsi que sur leur organisation bâtie. Lors d'une éventuelle densification, l'enjeu est double : conserver la cohérence urbaine par le respect du mode d'implantation existant et le maintien de fenêtres visuelles entre les éléments bâtis, et veiller à la cohérence bâtie par la recherche d'une harmonie avec l'architecture traditionnelle (proportion des volumes créés, teintes, composition).



Vue sur le hameau à flanc de versant depuis le sud.

Autres exemples :
Landignies/le Verriau à Bousignies-sur-Roc
La Poterie/la Goëtte à Grandrieu
Taille des Marchés à Leugnies
La Croix à Lez-Fontaine
Le Ploy à Montbliart
Le Fayt à Obrechies
Le Moulard à Sivry
Le Warou à Solrinnes

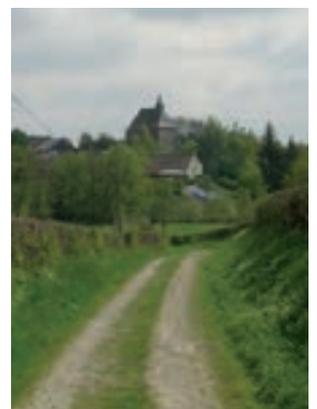
Autonome et déconnecté du noyau : Epinoy à Clairfayts



Situé en surplomb du ruisseau le Riamé entre Solre-le-Château et Clairfayts, Epinoy était une paroisse indépendante jusqu'en 1825. Implantée au carrefour des voies desservant le hameau, la chapelle constitue le point central autour duquel le bâti s'organise de manière discontinue, préservant ainsi de larges ouvertures visuelles. L'unité de cet ensemble bâti relève davantage de la simplicité des aménagements et du caractère rural préservé que de l'homogénéité des constructions.

Sur ce second type, deux hypothèses peuvent être formulées au sujet de l'origine de leur implantation. Il s'agit soit de villages qui ne se sont pas développés, soit de « satellites » créés par des communautés villageoises pour subvenir à leurs besoins mais conservant des relations avec le bourg « centre ».

Par ailleurs, il présente des variantes en fonction des rapports entretenus avec les éléments paysagers. **Afin de conserver l'identité de ces ensembles et leur intégration dans le site, il convient de maîtriser les évolutions bâties et de préserver les ambiances paysagères au cœur et autour des éléments bâtis.**



La Chapelle d'Epinoy implantée sur une butte.

Autres exemples d'ancienne paroisse :

Offies à Dimont
Leval-Chaudeville
L'Épine à Solre-le-Château



Ostergnies à Colleret.

Autres exemples en lien avec la forêt :

La Charnould à Beugnies
Les Haies et Marcigny à Cousolre
El Lodwène à Montbliart



Le Muid à Felleries.

Autres exemples en fond de vallée :

Reugnies à Cousolre
Garenne à Ferrière-la-Petite



Hameau industriel à Leval-Chaudeville.



Les écarts

Composés de plusieurs bâtiments, souvent des fermes, les écarts témoignent de l'identité rurale du territoire. On distingue des configurations récurrentes liées à leur inscription paysagère. Les premiers, installés à proximité d'un cours d'eau, ont parfois pour origine une activité artisanale ou industrielle, en complément de l'exploitation agricole. D'autres, sont davantage présents au sud de l'entité et se répartissent le long du réseau viaire, ils forment alors des parenthèses bâties dans le paysage bocager. Les derniers, localisés dans le paysage ouvert des plateaux agricoles, ont un impact paysager et visuel fort.



A PROXIMITÉ D'UN AUTRE ENSEMBLE BÂTI :

Sur un versant bocager : la rue Là-Haut à Beurieux

Installé sur le versant nord du ruisseau de l'Ecrevisse, cet écart se situe à proximité du noyau. Composé de trois fermes, son unité repose sur le maintien de l'architecture rurale et le traitement des abords : bas-côtés enherbés, fossés et prairies bocagères.

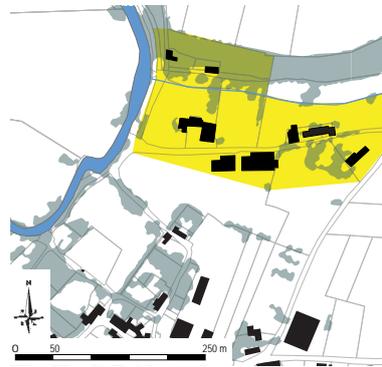


L'enjeu principal pour ce type d'écart est de conserver les coupures d'urbanisation avec les noyaux ou les hameaux.

Autres exemples :
Le Bout Là-Haut à Bérelles
Route de Felleries à Beugnies
La rue Heureuse à Felleries
Rue Moulineau à Leugnies
La rue d'Aibes à Quiévelon
Chemin du Moulin de Reumont à Solrinnes

En fond de vallée : le Vivier Loir à Bousignies-sur-Roc

Situé entre le fond de vallée boisé et le noyau, cet ensemble bâti témoigne d'une forte interaction avec le site. Entouré de pâtures, il est composé de plusieurs fermes qui présentent des caractéristiques architecturales homogènes, certaines sont toujours en activité.



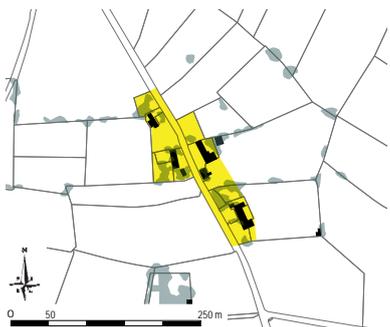
Il est important de préserver l'unité de ces ensembles en maintenant leur indépendance vis-à-vis du noyau et en veillant à leurs qualités architecturales.

Autres exemples :
Le Mazy à Bérelles
Najeau à Bousignies-sur-Roc
Ancienne forge à Cousolre
Rue des Chauffours à Hestrud
Rue A.Gaspard à Leval-Chaudeville
La Rue du Moulin à Obrechies
Le Moulin de Sars à Sars-Poteries
Rue du Gard à Sivry

AUTONOMES LE LONG DES AXES DE COMMUNICATION :

Sur un versant bocager : la rue d'Orbaye à Clairfayts

Implanté de part et d'autre de la RD 83, ce groupement de fermes prend place entre la vallée boisée du ruisseau d'Orbaye et le noyau de Clairfayts situé sur le plateau bocager. Il présente une bonne lisibilité en raison du rythme d'implantation du bâti dans la trame bocagère et de la qualité des espaces de transition entre la rue et le bâti.

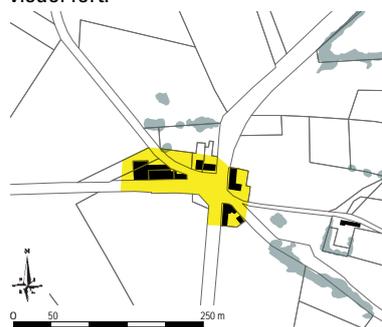


Afin de préserver ce sentiment de parenthèses bâties dans le paysage, il convient pour ce type d'écarts d'éviter toutes extensions et de maintenir le caractère rural des abords.

Autres exemples :
Boutigny et le Gars Bleu à Aibes
La Voie de Beugnies à Felleries
Hornibu à Leugnies
La Queue de Sars à Sars-Poteries
Le Bosquet et le Supré à Solre-le-Château

Sur le plateau : Pont du Prince à Leval-Chaudeville

Cet écart s'est formé à l'intersection des voies rectilignes et des chemins ruraux qui traversent le plateau. Il est composé de bâtiments présentant des caractéristiques hétérogènes mais tous marquent l'alignement à la rue. En raison de leur implantation sur des points hauts et de leur position de carrefour, ces écarts constituent des points de repères et ont un impact visuel fort.



Les enjeux ici sont de conserver «les limites actuelles» du groupement bâti et de favoriser l'intégration paysagère des constructions.

Autres exemples :
Gérard Croix à Bousignies-sur-Roc
Les Quatre Bras à Colleret
La Savate à Dimont
Berliques à Couille à Grandrieu
Le Trianon à Lez-Fontaine
Rue d'Éppe à Montbliart
La Pierre qui tourne à Sautin
Voie de Renlies à Sivry



Le Moulin du Bois à Felleries, le long de la RD 104 dans la vallée du ruisseau la Belleuse : rapport au noyau.



Maisons sur le versant bocager, le long de la Voie de Renlies à Sivry.



Le Bout d'en Haut sur entre Aibes et Bérelles, le long de la RD 963.



Les isolés

Le bâti isolé est le sous-ensemble le plus répandu sur l'entité paysagère de la Fagne de Solre. Son implantation est étroitement liée aux caractéristiques du site : relief, ensoleillement, occupation du sol, cours d'eau et infrastructures. Deux grands types d'isolés ont été identifiés : en retrait ou accroché aux réseaux viaires. Dans le premier cas, il s'agit essentiellement de fermes qui affirment leur singularité dans le territoire soit en s'implantant au cœur du domaine agricole soit en se rapprochant du cours d'eau. Les seconds s'installent le long des voies.



EN RETRAIT DES AXES VIAIRES

Sur le plateau : le Mesnil à Aibes



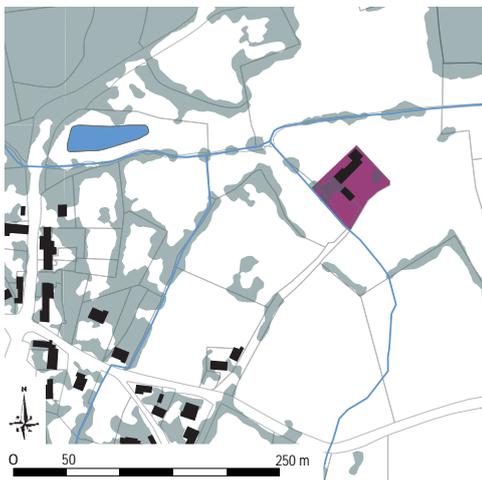
Située à proximité du bois du même nom, cette ferme est implantée sur le plateau surplombant le ruisseau de Quiévelon. Malgré la juxtaposition de bâtiments aux volumes variés et l'utilisation de différents matériaux, cet ensemble bâti organisé autour d'une cour présente un aspect compact et unitaire. Accessible par un chemin rural planté, la ferme est entourée de pâtures et de vergers qui assurent la transition entre les bâtiments et les terres cultivées.

En raison de leur implantation sur des points hauts, ces isolés ont un impact paysager et visuel fort. **Afin de conserver l'harmonie de l'ensemble, les éventuels nouveaux bâtiments d'exploitation doivent participer au renforcement de l'organisation existante, notamment en portant attention à la proportion des volumes créés et à la teinte des matériaux utilisés.**



Vue de la ferme installée au cœur de son domaine.
Autres exemples :
La Bellevue à Aibes, La Folleprise à Beurieux
Les Fermes à Beugnies
La Ferme Lenain, le Moulin et le Vigneux à Cousolre
Ferme de la Bathieuse à Dimont
Ferme de la Folie à Eccles
La ferme du Parc à Ferrière-la-Petite
Ferme de Lorinchamps à Leval-Chaudeville
Ferme le Château à Montbliart
Taille Pionne et Ferme de l'Epine à Sars-Poteries
Ferme la Salette à Sivry

En fond de vallée : la ferme d'Eccles



A proximité du ruisseau de la Hayette, cette ferme est installée à l'emplacement de l'ancien château médiéval. Elle se situe au bout d'une impasse en contrebas du noyau. Cet exemple témoigne de l'interaction entre le bâti et le site : homogénéité des bâtiments, rapprochement du cours d'eau, implantation au milieu des prairies...

La qualité de ces ensembles réside dans leur relation avec l'environnement et leur originalité par rapport aux autres formes bâties. **A ce titre, leur caractère d'isolé est à conserver en maintenant les coupures urbaines et en veillant à leur intégration paysagère (abords, maintien des prairies et du maillage bocager).**



Vue de la ferme implantée dans le fond de vallée occupée par des pâtures.
Autres exemples :
La Ferme de Coulmie à Aibes
La Ferme d'en Bas à Bêrelles
La Ferme de la Scierie à Bousignies-sur-Roc
Le Moulin à Colleret
Fondrieux, Ferme Crèvecoeur et rue du Transvaal à Cousolre
Le Moulin Collart à Dimechaux
Le 'Ranch' à Montbliart
La Foulerie et le Moulin de Reumont à Solrinnes



La Garde de Willies à Felleries, sur le plateau entouré de boisements.



La ferme du Touquet à Sautin en belvédère sur le vallon.



Ancienne ferme au bout d'un chemin rural, près du hameau Mont Jumont à Sivry.





Le Pavé à Damousies entre le plateau et la vallée de la Solre.



Ferme à l'entrée du hameau la Poterie, Grandrieu.



Le Pavillon Saint-Hubert à Sars-Poteries adossé au bois de la Queue de Sars.

ACCROCHÉ AU RÉSEAU VIAIRE

Entre versant bocager et plateau agricole : le passage du Lièvre à Colleret



Accolée à la RD 936 reliant Colleret à Cousolre, cette ferme en activité est installée à la limite entre le versant abrupt du ruisseau de Grand Rieux occupé par les pâtures, et le plateau dédié aux cultures. Le logis marque l'alignement à la voie alors que les bâtiments d'exploitation sont édifiés à l'arrière. Implantés le long d'une voie ou à un carrefour, ces isolés, souvent associés à un lieu-dit, servent de points de repère et affirment l'identité rurale du territoire.

En raison de l'impact visuel fort, il est important d'inscrire les éventuelles extensions dans la composition existante et de conserver voire rétablir l'écrin végétal qui l'entoure.



Vue de la ferme depuis l'ouest.

Autres exemples :
 La Perche à Aibes, Buchot à Bousignies-sur-Roc
 Rue d'Orbaye à Clairfayts, Le Fief à Colleret
 Libotte à Dimechaux, La Savate à Dimont
 Les Champs Elysées à Eccles
 Ferme Durand à Lez-Fontaine
 Ferme Malgré Tout et le Monceau de Terre à Sivry

A proximité d'un autre ensemble bâti : rue du Pierge à Felleries



Située à la sortie du noyau, cette maison isolée est implantée en léger retrait de la RD 104 menant au hameau du Muid. Son caractère unique est renforcée par la composition symétrique de la façade sur rue et par l'écrin végétal qui l'entoure.

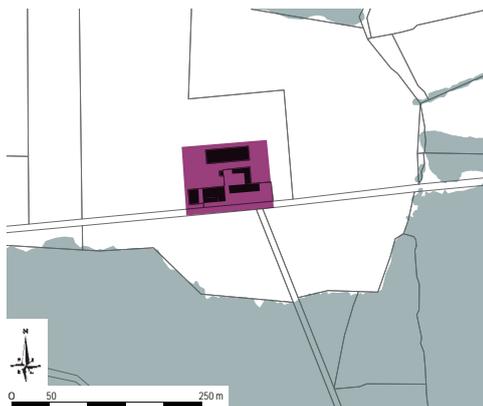
Afin de conserver la qualité de ces éléments bâtis en entrée de bourg, il est nécessaire de maintenir les coupures d'urbanisation et de prêter attention aux caractéristiques architecturales de l'édifice.



Relation visuelle et coupure urbaine entre la maison et l'entrée de la commune.

Autres exemples :
 Rue de Dourlers à Beugnies
 Chemin de Warechais à Bousignies-sur-Roc
 La Forge à Clairfayts, Route d'Avesnes à Dimont
 Rue du Monument à Felleries, Le long de la RD 962 à Hestrud
 Rue de la Croisette à Leval-Chaudeville, Rue du Fournil à Obrechies
 Route de Solre-le-Château à Solrinnes

Adossé à un bois : la Ferme de la Plagne à Grandrieu



Cette ferme isolée prend place au cœur d'une vaste clairière où les boisements ferment l'horizon. Des hangars cernent les parties anciennes qui sont édifiées en retrait de la voie. Autour de l'ensemble bâti, on observe une gradation des éléments paysagers jusqu'à la lisière : les abords plantés puis les pâtures assurent la transition avec les terres agricoles.

Pour conserver la relation étroite établie entre ces isolés et leur site, il convient de maîtriser les évolutions bâties (teintes, proportions des volumes créés) et de maintenir l'ambiance rurale des abords (fossés, haies, bas-côtés enherbés, pâtures...)



Exploitation agricole au cœur d'une clairière.

Autres exemples :
 La Maison du Garde à Beugnies
 La Plaine du Menu Bois à Cousolre
 Belleux à Felleries
 Le domaine des Waremmes à Hestrud
 Pavillon Saint-Hubert à Sars-Poteries, La Borne à Sautin



Les sous-ensembles bâtis linéaires

En dehors des trois types de groupements bâtis évoqués précédemment (hameaux, écarts et isolés), on rencontre également sur la Fagne de Solre des formes bâties présentant une organisation linéaire. Composé d'une succession de bâtiments disposés de manière lâche mais régulière le long d'un axe, **le bâti étiré** est davantage présent dans la partie sud du territoire. Souvent déconnectée du noyau, cette forme bâtie ancienne est caractéristique des secteurs situés en lisière forestière. En revanche, **le cordon bâti** témoigne d'une évolution récente du territoire.

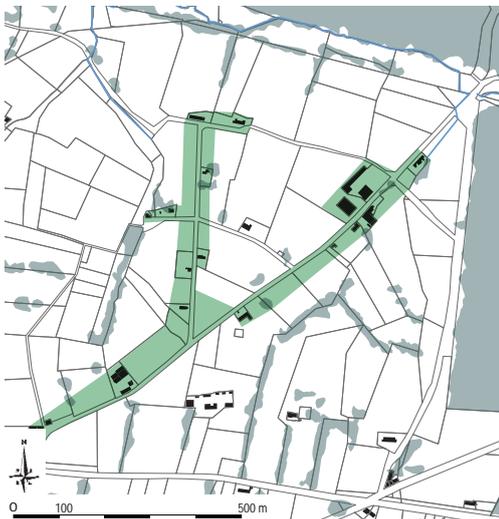


Le bâti étiré

Sa spécificité est d'alterner espaces bâtis et espaces agricoles (prairies et/ou champs). Ce type d'implantation permet des vues transversales sur le paysage environnant et montre une forte interaction entre le bâti et le site. Ainsi, on peut distinguer plusieurs types d'étirements.

En Fagne de Solre, la majorité d'entre-eux est installée sur le plateau au milieu de la trame bocagère. Le bâti est composé d'une succession de fermes implantées le long de voies secondaires menant vers les forêts (dites voies de défrichement). Dans certains cas, ils s'organisent autour de plusieurs voies formant un quadrillage appelé ici «réseau d'étirements». On rencontre également quelques étirements le long des axes de communication importants en paysage ouvert (plateau agricole ou haut de versant), et quelques cas exceptionnels dans les vallées boisées.

Ces structures d'origine agricole sont aujourd'hui en mutation. Leurs qualités paysagères et bâties en font des secteurs attractifs, et petit à petit, la fonction résidentielle (restauration des fermes, nouvelles constructions) supplante l'activité agricole. **Afin de conserver les richesses patrimoniales de ces ensembles, il convient de maintenir les larges ouvertures visuelles entre les éléments bâtis, et lors d'une éventuelle construction, d'observer les caractéristiques du bâti ancien (implantation, abords, volumes...) pour réaliser un édifice intégré au paysage environnant.**



Le Vieux Sart à Sautin.



Le Chant des Oiseaux à Beurieux et Clairfayts.

Autres exemples :

La Buse à Beugnies, Comagne à Bousignies-sur-Roc
Le Potin et chemin Pasteur à Colleret
Siroué, rue Neuve et le Choléra à Cousolre
Le Fort des Russes à Dimechaux
Rue de la Sardelette et rue Maillaux à Felleries
Les Fauvaux et Vivériaux à Grandrieu
RD 27 à Lez-Fontaine, Montbliart
Rue du bout de Sautin et rue de France à Sautin
Rue du Quartier et l'Epine à Solre-le-Château

Le cordon bâti

Le cordon bâti est une structure extérieure au noyau ou hameau, dense et organisée de part et d'autre d'un axe. Elle apparaît soit comme une évolution de l'étirement dû au comblement des dents creuses par de nouvelles constructions, soit comme des extensions linéaires d'époques différentes ayant pour effet de raccorder au noyau d'anciens écarts ou isolés. Les communes belges sont davantage touchées par cette mutation qui se rencontre à la sortie des bourgs le long des axes de communication et qui accentuent l'aspect tentaculaire des structures urbaines. **Pour préserver le cadre de vie et la qualité des paysages ruraux, il est important de maintenir les éléments végétaux existants autour et à l'intérieur de ces ensembles (haies, bas-côtés enherbés, fossés, arbres...), et de porter attention à l'intégration urbaine et architecturale des futures constructions (gabarit, teintes, recul...).**



Rue de la Marzelle à Sivry vue depuis le hameau le Moulard.



Avenue du Général de Gaulle, entrée ouest de Solre-le-Château.

Autres exemples :

Le Marcicau à Aibes
Le Diable et le long de la RD 936 à Cerfontaine
Le Pavé à Colleret, Route Nationale à Cousolre
Le Godin à Damousies, Rue de Ramousies à Felleries
Rue de Beaumont à Grandrieu, Rue Emile Damien à Leugnies
Les Quarante à Obrechies
Rues Laman et du Général de Gaulle à Sars-Poteries
Rue de la Marzelle à Sivry, L'Ecrevisse à Solre-le-Château

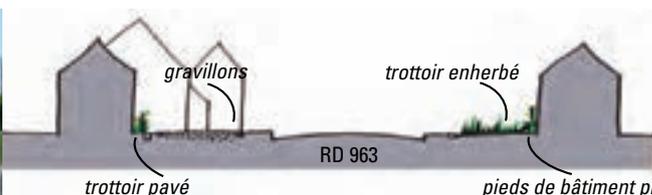
Le bâti et ses abords

Les limites entre l'espace privé (le bâti) et l'espace public (la rue) ne sont ni rectilignes ni opaques. La perception se prolonge par-delà les limites de propriété : le bâti forme le cadre de l'espace partagé et les abords des habitations participent à l'environnement collectif. Dans le milieu rural, ces espaces de transition entre la rue et la façade prennent davantage des formes linéaires ; dans les bourgs plus importants, des redents sont créés par des variations d'implantation du bâti. Ces élargissements de l'espace public laissent des possibilités en termes d'usages et d'aménagements qu'il convient de réfléchir à l'échelle de la rue car ils structurent l'espace public, participent au charme des villages et à la qualité du cadre de vie de tous.

Les espaces de transition de type «usoirs»



Rue de Jeumont à Eccles.



Grand Rue à Quiévelon.

L'usoir, dans son sens strict, est un espace libre ménagé devant un alignement de bâtiments dans un village. Il est situé entre la chaussée et les façades et servait à entreposer le bois, le tas de fumier et divers outils à la ferme. Il constitue une sorte de cour ouverte pour les fermes devenues mitoyennes.

De nombreux ensembles bâtis de la Fagne de Solre présentent des formes linéaires où le bâti est implanté parallèlement à la voie avec plus ou moins de retrait : noyaux de type village-rue, hameaux ruraux, séquences bâties composées d'une succession de ferme en long... **Il convient de mettre en valeur ces linéaires en maintenant leur continuité : éviter les délimitations (clôtures, murets, mobilier), privilégier une végétation basse (espaces enherbés, essences locales), limiter l'imperméabilisation des sols, envisager des usages communs et/ou des appropriations à l'échelle de la rue.**



Noyau de type village-rue à Choisies.



Front bâti unilatéral sur la Place à Obrechies.

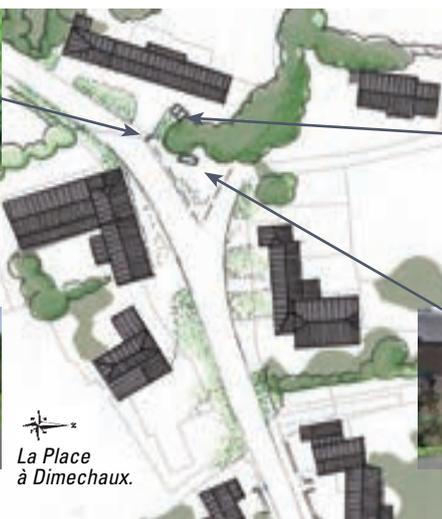


Rue de la Libération à Grandrieu.

Les «espaces de respiration»



Pierre bleue au passage du ruisseau.



Calvaire.



Usoir enherbé devant les fermes.

La Place à Dimechaux.



Kiosque.



Ancien Trieu à Montbliart.



Rue de la Gare à Cousolre.

Dans l'entité selon la densité, on rencontre deux formes d'«espaces de respiration» qui ponctuent les paysages bâti des villages.

Dans les tissus villageois lâches, en dehors des places principales regroupant les équipements, des lieux singuliers, de petite taille, sont générés par une variation de l'implantation des édifices. Ces placettes conservent souvent des éléments qui forgent l'identité des villages : petit patrimoine, ouvrage en pierre, végétation... et leur rôle de rassemblement se traduit parfois dans la toponymie (Trieu, Baty). **Par leur simplicité et leur modestie, les interventions (aménagements paysagers, mobilier urbain, travaux de voiries, création d'espace public...) doivent tenir compte de ces riches traces du passé et conserver l'unité de ces lieux.**

Dans les bourgs, le tissu bâti est plus dense. Cependant, cette apparente monotonie est souvent interrompue par des élargissements de l'espace public. Au droit des carrefours ou en raison de l'adaptation à la pente, le bâti prend alors des orientations singulières. On y rencontre une variété d'éléments accompagnant le bâti : trottoirs, seuils, clôtures, grille, escaliers ou plates-bandes réalisés en matériaux locaux. Cependant, ils présentent souvent un caractère routier et apparaissent comme un simple élargissement de la chaussée sans affectation précise, hormis le stationnement. **Dans les projets communaux, leur mise en valeur est à envisager en s'attachant à rétablir un lien avec le bâti plutôt qu'avec la route.**



Le bâti et les activités le long des cours d'eau

L'eau a déterminé l'implantation humaine et les activités. La force hydraulique, l'exploitation et la transformation des matières premières ont entraîné, particulièrement au XIX^e siècle, l'implantation de différentes formes bâties. La Thure est une rivière structurante du territoire transfrontalier et représentative des caractéristiques bâties rencontrées dans les vallées sur l'ensemble de l'entité.

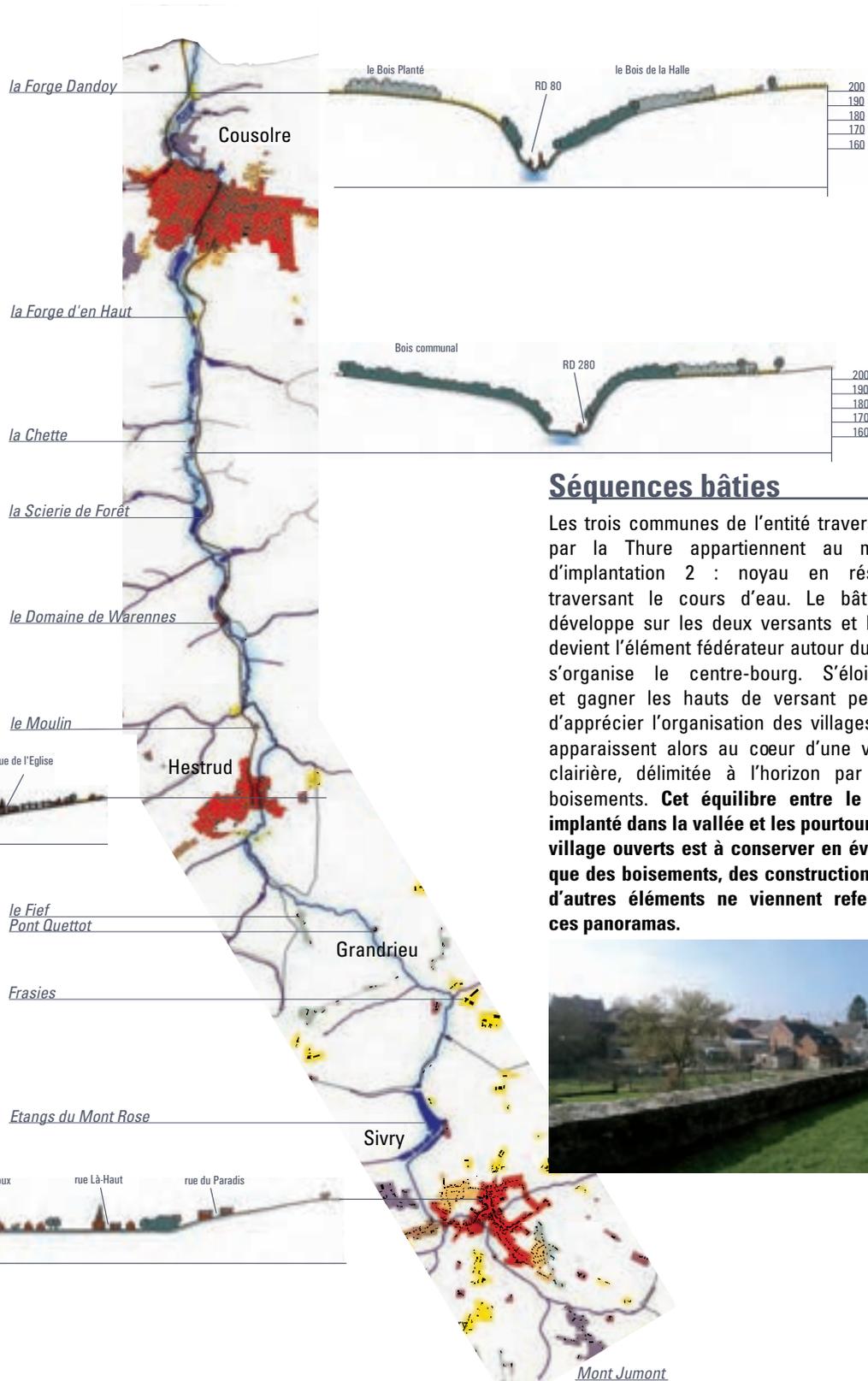
Les relations entre le relief des vallées, le bâti et le couvert végétal, génèrent une variété d'ambiances paysagères. L'observation de ces composantes et des évolutions bâties ces deux derniers siècles, permet de décrire le changement de rapport entre l'homme et les vallées, et le passage d'une utilisation de l'eau comme force motrice à une vocation de loisirs. L'enjeu dans ces vallées est de conserver les spécificités propres à chaque ambiance paysagère bâtie tout en favorisant leur attractivité et en maintenant la richesse de leurs patrimoines.

LES AMBIANCES PAYSAGÈRES BÂTIES

En paysage fermé

La vallée est encadrée par des versants abrupts et boisés. Dominé par la forêt, le bâti est rare dans ce secteur. Cependant, les implantations humaines sont intimement liées aux activités et à l'exploitation des ressources locales (les carrières, le bois, l'eau comme force motrice).

Sillonnant à travers la forêt, la Thure est ponctuée de bâti, de carrières et d'étangs qui créent autant de découvertes et de micro-paysages. **Les ouvertures visuelles vers le cours d'eau sont à maintenir car ces séquences sont des lieux privilégiés pour percevoir le charme et les qualités paysagères des vallées boisées.**



Séquences bâties

Les trois communes de l'entité traversées par la Thure appartiennent au mode d'implantation 2 : noyau en réseau traversant le cours d'eau. Le bâti se développe sur les deux versants et l'eau devient l'élément fédérateur autour duquel s'organise le centre-bourg. S'éloigner et gagner les hauts de versant permet d'apprécier l'organisation des villages. Ils apparaissent alors au cœur d'une vaste clairière, délimitée à l'horizon par des boisements. **Cet équilibre entre le bâti implanté dans la vallée et les pourtours du village ouverts est à conserver en évitant que des boisements, des constructions ou d'autres éléments ne viennent refermer ces panoramas.**



ORGANISATION SPÉCIFIQUE DU BÂTI

Dans les noyaux : vastes espaces publics et édifices remarquables



Plaine de jeux entre la rue Léo Lagrange et la Thure, à Cousolre.



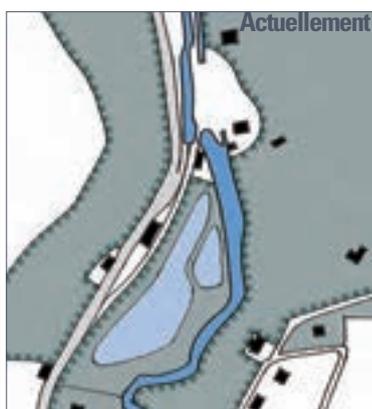
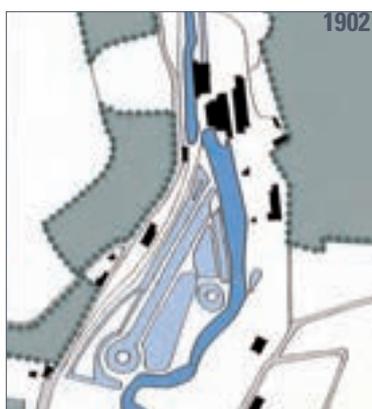
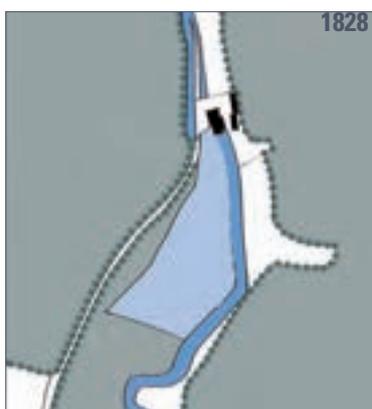
Bousignies-sur-Roc, passage de la Hante dans le noyau.

Ici, le fond de vallée est occupé par des prairies ou par de vastes espaces ouverts. Leur spécificité repose sur les relations visuelles par-delà le cours d'eau. Cette configuration offre notamment des vues sur des jardins, des perspectives montrant une succession de plans alternant bâti et végétation, qui participent au charme des villages.

Profitant de la présence de l'eau, certaines activités se sont développées à l'intérieur même des noyaux. Des bâtiments aux gabarits plus imposants ainsi que les maisons de maître qui les accompagnent, émergent du profil urbain des villages. Aujourd'hui, certains édifices ont disparus, d'autres sont désaffectés. La reconversion de ces sites sera un enjeu pour les communes en veillant à respecter le caractère des lieux.

Les écarts : forges et carrières

Jusqu'au milieu du XX^e siècle, l'exploitation des ressources naturelles (bois et roches) animait cette vallée. Les forges et les carrières ont entraîné l'édification de groupements bâtis autour d'elles. A proximité de ces sites et le long des voies y accédant, la roche affleure. Aujourd'hui, l'état de ces ensembles bâtis est inégal. Certains ont été délaissés et sont aujourd'hui menacés. D'autres ont conservé leur attractivité et servent de points de repère dans la traversée de la vallée.



Evolution du bâti d'après les cadastres napoléoniens de 1828 et 1902 et le cadastre actuel : exemple de la forge Dandoy à Cousolre. Des bâtiments construits au XIX^e siècle, il ne subsiste aujourd'hui qu'une cheminée, les ouvrages hydrauliques et quelques édifices. A l'inverse, au sud-est, l'urbanisation récente se rapproche du site.

Les isolés : moulins, scieries et fermes



Ancien moulin, au lieu-dit le pont Quettot à Grandrieu.



Vannes et bâtiment restauré, lieu-dit La scierie de forêt.

L'itinéraire le long de la Thure est ponctué d'édifices isolés. Ils ont connu au fil des siècles des évolutions de leur composition bâtie liées aux activités. Ces sites, dont certains témoignent d'implantations très anciennes (propriété d'abbaye), ont pour origine des moulins (à farine, à tan). Certains sont devenus des scieries et des marbreries au cours du XIX^e siècle, d'autres des exploitations agricoles. La majorité d'entre-eux est aujourd'hui toujours occupée, la plupart à usage d'habitation. Quelques uns ont été restaurés et accueillent des activités à vocation touristique.



Evolution du bâti du moulin d'Hestrud, d'après les cadastres napoléoniens de 1828 et 1901 et le cadastre actuel.

Le long des cours d'eau : développement de l'habitat de loisirs



Pour en savoir plus sur cette thématique, se référer au Guide technique des Paysages de la Fagne de Solre-le-Château et à la fiche technique La création de plans d'eau à vocation de loisirs, édités par le PNR Avesnois.



Succédant aux activités traditionnelles, ce sont désormais les loisirs et les activités touristiques qui rythment le quotidien le long des cours d'eau. Les vallées sont des sites riches à plusieurs égards - corridors écologiques, valeur paysagère - mais l'équilibre est fragile entre la conservation de ces patrimoines et leur valorisation touristique. Le mitage du paysage, la privatisation des fonds de vallée,... sont autant de menaces au maintien de leurs qualités et par-là même, de leur attractivité.



Enjeux

L'organisation bâtie de la Fagne de Solre réside soit dans une concentration du bâti dans les vallées, soit dans une dispersion en situation de lisière, avec entre-deux des parenthèses bâties (sous la forme d'écartés et d'isolés) le long des cours d'eau et des axes de communication.

Ces modes d'occupation du bâti conduisent à réfléchir à l'intégration des constructions futures et aux orientations de développement des communes de l'entité. Favoriser l'urbanisation à l'intérieur de la trame bâtie existante et requalifier le bâti ancien sont des pistes à privilégier afin de conserver la cohérence paysagère et le caractère rural de ce territoire.

Les sous-ensembles bâtis concentrés dans les vallées

- Avant d'envisager l'implantation d'une zone de développement, observer la structure villageoise existante, la manière dont elle s'est développée et ses relations avec le paysage environnant.

- Eviter le développement de l'urbanisation des plateaux en privilégiant une densification des noyaux qui maintienne des vues sur la vallée.

- Maintenir les coupures urbaines entre les sous-ensembles bâtis plus particulièrement en préservant de l'urbanisation le fond de vallée (prendre garde au passage du mode d'implantation du noyau 1 au mode 2). Cette attention est importante pour conserver les perspectives paysagères depuis la vallée et les versants opposés et pour que l'eau conserve son rôle d'élément fédérateur.

- En raison de la co-visibilité entre les versants, porter attention à l'implantation des nouvelles constructions (gabarits, teintes, implantation, adaptation au relief, accompagnement végétal) pour favoriser leur intégration dans le paysage bâti du bourg.

- Conserver l'ambiance rurale à l'intérieur des structures bâties (noyau, hameaux, écartés) en maintenant la richesse et la simplicité des éléments de transition entre le bâti et la rue (usoir, emmarchements, pieds de bâtiments plantés, bandes enherbées...).

Les sous-ensembles bâtis situés à proximité d'un autre

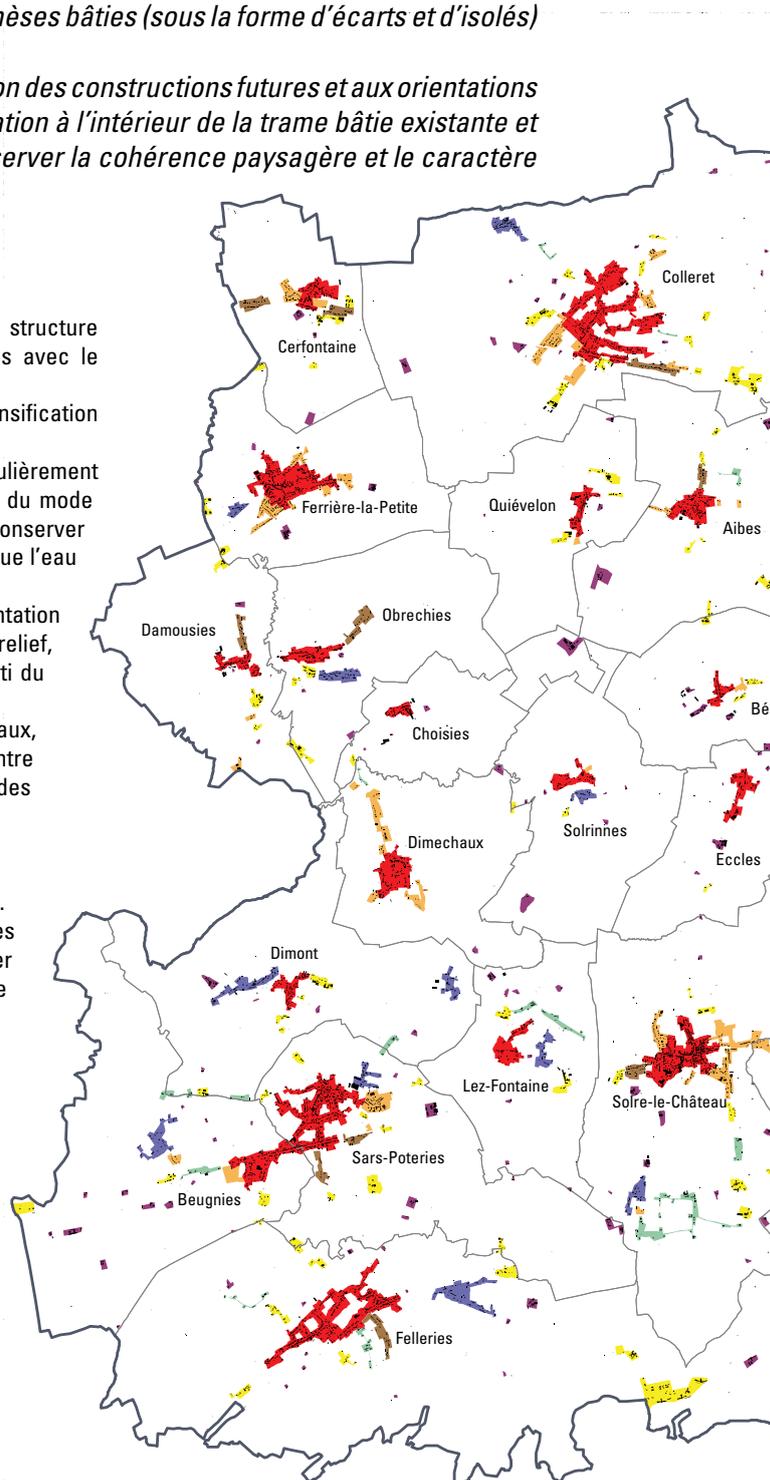
- Maintenir les coupures d'urbanisation qui participent à la lisibilité du territoire.

- Dans les structures linéaires, préserver l'alternance entre bâti et ouvertures visuelles, et rechercher une continuité d'implantation avec l'existant (marquer l'alignement, préserver le patrimoine végétal existant, maintenir le caractère rural des abords).

Les sous-ensembles bâtis déconnectés des autres

- Les éventuelles constructions ou modifications doivent renforcer la structure bâtie en place.

- Préserver le caractère de parenthèses bâties dans le paysage en maîtrisant les évolutions bâties (teintes, gabarits, matériaux) et en maintenant l'ambiance rurale des abords (fossés, bas-côtés enherbés, petit patrimoine, trame bocagère).



Bousignies-sur-Roc, deux isolés sur le plateau agricole.

Une cartographie des sous-ensembles bâtis a été dressée à l'échelle de l'entité de la Fagne de Solre. Elle permet d'observer les caractéristiques générales de l'organisation bâtie, c'est-à-dire connaître la répartition des différents ensembles bâtis sur le territoire et leur articulation. Elle sert également à comprendre la présence de telle ou telle structure en fonction des éléments extérieurs comme le réseau hydrographique, le relief, les boisements ou encore le réseau viaire.

Ces sous-ensembles bâtis sont localisés, décrits et illustrés sur le portail cartographique du projet Interreg Trans-formation du patrimoine - www.trans-formationdupatrimoine.eu



L'étude sur la Fagne de Solre met en évidence les nombreuses similitudes entre les caractéristiques du bâti de part et d'autre de la frontière : typologie, formes, matériaux, modénatures... Toutefois, les observations sur le terrain ont révélé l'existence de partis pris différents quant à la manière de restaurer ce patrimoine commun. Sur la base des travaux de connaissance, l'objectif poursuivi par les partenaires du projet Transformation du patrimoine est de tirer des enseignements sur ces différences et de travailler conjointement à la préservation du patrimoine bâti et de ses abords. A cette fin, des actions de sensibilisation, de formation et de mise en réseau sont mises en œuvre (plus de renseignements sur le site internet du projet www.trans-formationdupatrimoine.eu).

Répères bibliographiques

- *Construire en milieu rural*, Namur, Ministère de la Région Wallonne, DG04, collectif, 2008.
- *Construire le paysage de demain*, Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville et Groupe d'Action Locale de l'Entre Sambre et Meuse, brochures réalisées sur plusieurs territoires, 2007 (disponible à la MUAP).
- *Guide Restaurer et Construire dans le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, Conseils et Recommandations*, Ad'AUC, agence Leblanc Venacque, PNR Avesnois, réédition Mars 2012 (disponible au PNR Avesnois).
- *Guides techniques du patrimoine bâti, PNR Avesnois*, réalisés pour les entités paysagères de la Fagne de Trélon, de la Thiérache, du Pays d'Avesnes, du Bavaisis, du Plateau de Mormal (disponible au PNR Avesnois).
- *Guides techniques du paysage, PNR Avesnois*, réalisés pour les entités paysagères de la Haie d'Avesnes, de la Fagne de Solre-le-Château, du Plateau de Mormal, de la Fagne de Trélon, de la Plaine de la Sambre, de la Thiérache (disponible au PNR Avesnois).
- *Habitat rural de nos villages*, Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville et Groupe d'Action Locale de l'Entre Sambre et Meuse, 2007 (disponible à la MUAP).
- Collection *La maison rurale au quotidien : les façades, la toiture, les abords, le volume...*, Fondation Rurale de Wallonie.
- *Règlement Général sur les bâtisses en site rural, la Fagne et la Famenne*, Fondation Rurale de Wallonie, Ministère de la Région Wallonne, DGATLP, 1997.

Rappel méthodologique

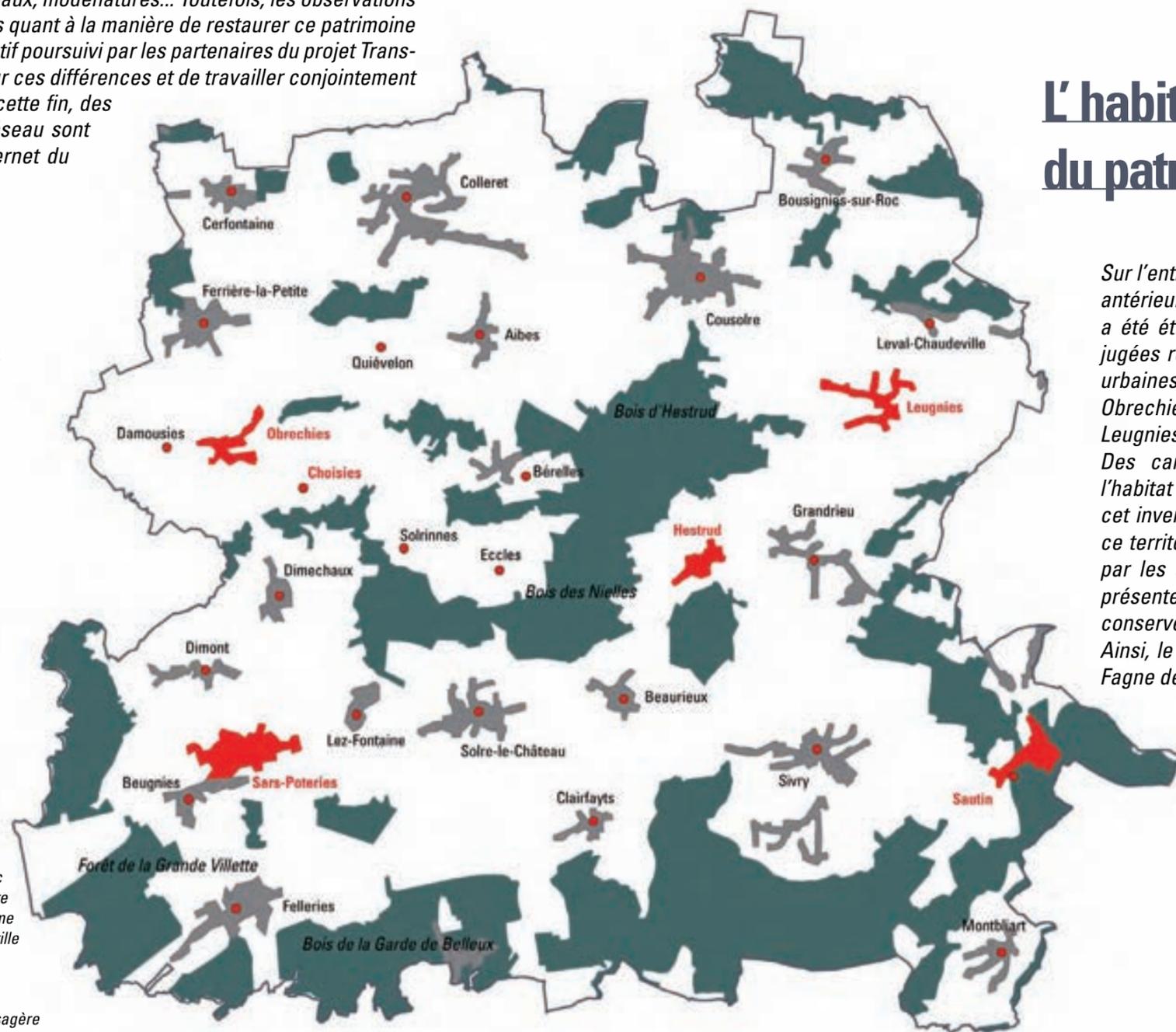
Ce niveau d'étude a été élaboré et mis en œuvre en étroite collaboration avec les services français et belges en charge des Inventaires. Un vocabulaire normatif existe de part et d'autre de la frontière mais il renvoie à une même réalité. Ainsi, le préalable à ce travail d'inventaire a été d'élaborer une grille commune et de s'accorder sur un vocabulaire partagé.

L'étude s'est déroulée de la façon suivante :

- 1 - sélection d'un échantillon de communes représentatives de l'entité paysagère en termes de modes d'implantation du noyau dans le paysage, de taille et d'activités artisanales et agricoles. Pour la Fagne de Solre, 6 communes ont été sélectionnées : Choisies (71 hab.), Hestrud (247 hab.), Leugnies (339 hab.), Obrechies (260 hab.), Sars-Poteries (1490 hab.) et Sautin (455 hab.).
- 2 - dans ces communes, étude systématique de l'habitat antérieur à la Seconde Guerre mondiale et n'ayant pas subi de transformations conduisant à le rendre illisible. Le repérage sur le terrain est réalisé à partir d'une grille d'analyse relevant diverses caractéristiques du bâti : localisation, composantes de l'édifice, époques de constructions, abords, matériaux et mise en œuvre, caractéristiques architecturales, état sanitaire, indicateurs d'évolution, organisation...
- 3 - constitution d'une base de données à partir des fiches réalisées sur chaque élément bâti et illustrées de photos numériques.
- 4 - exploitation statistique et cartographique des données recueillies
- 5 - analyse et définition des caractéristiques générales de l'habitat : matériaux de maçonnerie et de couverture, implantation par rapport à la rue, époques de construction...
- 6 - diverses restitutions, dont ce document qui présente les traits généraux du bâti traditionnel et une fiche descriptive du type d'habitat représentatif de l'entité. L'inventaire réalisé dans le cadre de ce diagnostic participe également aux démarches et base de données nationales : notices architecturales consultables dans la base Mérimée pour le versant français (<http://www.culture.gouv.fr/culture/inventai/patrimoine/>), mise à jour de l'inventaire du patrimoine monumental de Wallonie pour le versant belge (http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_thema/index.php).



L'habitat : une composante du patrimoine architectural



Sur l'entité transfrontalière de la Fagne de Solre, l'habitat, antérieur à la Seconde Guerre mondiale et non dénaturé, a été étudié de manière systématique sur 6 communes jugées représentatives des caractéristiques paysagères, urbaines et architecturales du territoire : Choisies, Hestrud, Obrechies et Sars-Poteries pour le versant français, Leugnies et Sautin pour le versant belge.

Des caractéristiques générales et une typologie de l'habitat ont été mises en évidence. Les données issues de cet inventaire reflètent **les contrastes** déjà soulignés sur ce territoire dans les autres niveaux de l'étude. Marqués par les activités artisanales et industrielles, les bourgs présentent des profils urbains; les villages ont quant à eux conservé leur caractère rural.

Ainsi, le type d'habitat représentatif du milieu rural de la Fagne de Solre est **la ferme élémentaire**.



Maison de bourg à Leugnies.



Ferme élémentaire à Sautin.



Ferme en L à Eccles.



Caractéristiques générales de l'habitat

A partir de l'observation du territoire et d'une étude statistique portant sur 472 édifices (antérieurs à la seconde guerre mondiale et non dénaturés) répartis sur les six communes (18 sur Choisies, 45 sur Hestrud, 38 sur Leugnies, 55 sur Obrechies, 265 sur Sars-Poteries et 51 sur Sautin), des caractéristiques générales de l'habitat traditionnel de la Fagne de Solre ont été dégagées.

Caractères généraux

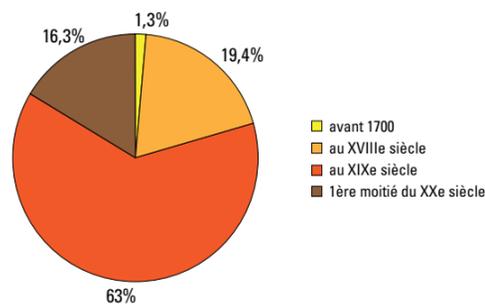
Sur les six communes, le bâti repéré date à 20% du XVIII^e siècle, à 63% du XIX^e siècle et à 16% de la première moitié du XX^e siècle. Quelques édifices datant d'avant 1700 figurent dans cet inventaire. Les résultats sont relativement homogènes sur les communes étudiées.

Les maçonneries, essentiellement composites, allient la brique et le calcaire marbrier (pierre bleue), le grès apparaît plus localement. La brique est le matériau dominant pour 63% des édifices repérés et le calcaire marbrier pour 30%. Sur ce thème, on observe de nettes variations d'une commune à l'autre.

L'habitat, maisons et fermes, comprend 70% de bâtiments avec un étage et 29% en rez-de-chaussée. Quelques édifices repérés comprennent deux étages et plus (anciens moulins, usine, châteaux).

Il est à noter que de nombreux bâtiments ne peuvent être intégrés à la typologie établie : annexes agricoles transformées ou détruites, volumes et ouvertures modifiés... Cependant, parmi les types d'habitat identifiés, la maison de bourg et la ferme élémentaire sont les plus rencontrés : la première représente 67% de l'habitat à Sars-Poteries, la seconde entre 44% et 61% dans les cinq autres villages. Les autres formes bâties sont ensuite présentes dans des proportions relativement homogènes.

Principales époques de constructions sur les six communes étudiées



Les spécificités du territoire

Il est intéressant d'apporter d'autres nuances qui traduisent la diversité et les spécificités du bâti traditionnel de ce territoire. Les matériaux de construction révèlent la richesse géologique du sous-sol. En prenant les exemples les plus extrêmes, on observe que le calcaire marbrier est le matériau dominant pour 82% des édifices à Hestrud, le grès pour 63% à Leugnies et la brique pour 78% à Sars-Poteries et Sautin.

En terme de formes, le bâti d'Obrechies et de Choisies est en rez-de-chaussée pour près de 70% et possède un étage pour environ 30%. Le rapport entre ces deux critères est inversé pour les autres communes. Enfin, la ferme organisée autour d'une cour et la maison de maître se retrouvent de manière sporadique dans les villages ruraux (1 à 3 éléments) mais leur présence anime et enrichit le paysage bâti de cette entité paysagère.



Maison de maître à Hestrud.



Ferme en L à Leugnies.

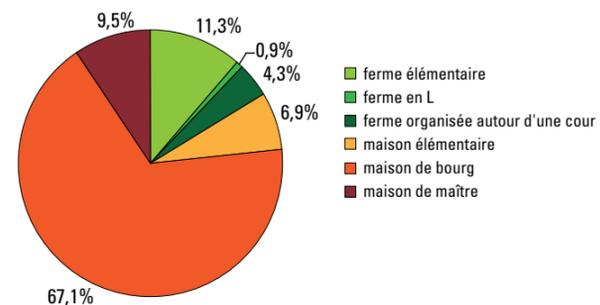


Maison à Sautin.

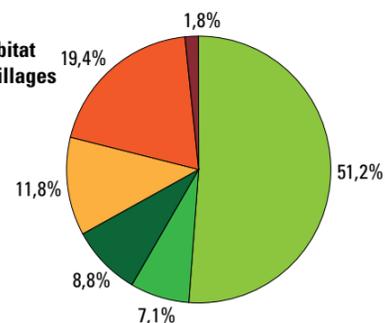


Ancienne gare à Ferrière-le-Petite.

Typologie de l'habitat de Sars-Poteries



Typologie de l'habitat des cinq autres villages



Statistiques établies sur un échantillon de 231 édifices pour Sars-Poteries et 170 pour les cinq villages, les 71 autres édifices repérés n'appartiennent pas à un type identifié.

Deux visages contrastés

Sur les six communes, les maisons représentent 46% de l'habitat, les fermes 31% et les rangs de maisons 13%. Malgré le caractère rural indéniable de cette entité paysagère, force est de constater que l'essor des activités artisano-industrielles dans certaines communes a laissé une empreinte forte sur le bâti traditionnel du territoire.

Sars-Poteries, qui pèse pour une part importante des statistiques (56% des édifices étudiés), est une commune représentative de ces bourgs ayant connu un fort développement au XIX^e siècle. L'habitat y est majoritairement composé de maisons (82%), construites au XIX^e siècle (71%) et dotées d'un étage (81%). Ces données traduisent le caractère urbain d'une partie des communes de l'entité.

A l'inverse, les statistiques des cinq autres villages apparaissent plus homogènes : les fermes représentent entre 40 et 70% de l'habitat repéré et la ferme élémentaire est le type d'habitat le plus rencontré.

Les types d'habitats majeurs

Au-delà de ces traits généraux, la Fagne de Solre se distingue également par la fréquence de certains types d'habitat. La maison de bourg et la ferme élémentaire sont les formes prédominantes. La maison élémentaire et la ferme organisée autour d'une cour apparaissent dans des proportions plus petites et de manière équilibrée sur l'ensemble du territoire.

La maison de bourg

Elle comporte un étage et sa façade principale s'ouvre sur la rue. Omniprésente dans les bourgs qui ont connu une forte croissance dans la seconde moitié du XIX^e siècle, elle est organisée en rang et alignée à la voie. Elle participe dans ce cas aux fronts bâtis et confère au bourg son caractère plus urbain. Mitoyenne ou isolée, elle se rencontre également dans les centres des villages ou à proximité d'axes de communication. Ses déclinaisons sont variées : habitat ouvrier en bande à deux travées, maison de ville de trois à cinq travées, maison bourgeoise présentant une façade ordonnancée...



Déclinaisons de maisons de bourg à Sars-Poteries : en rang, semi-mitoyenne, isolée.

La ferme élémentaire / la ferme tricellulaire

Elle est de forme rectiligne et présente des gabarits homogènes. Ce type d'habitat est majoritaire dans les villages et les hameaux ruraux. Elle est généralement implantée parallèlement à la voie et en léger retrait, ce qui crée des espaces de transition entre le bâti et la chaussée, les usoirs. Toutes les fonctions d'une ferme - logis, étable et grange - sont réunies. On parle de ferme-bloc lorsque les fonctions sont regroupées dans un même volume et sous un même toit. La ferme en long est une variante qui présente des volumes juxtaposés témoignant des évolutions du bâti dans le temps.



Ferme élémentaire à Hestrud.



Ferme en long à Sautin.

La maison élémentaire / la maison rurale

Maison en rez-de-chaussée et de petite taille, elle correspond à une forme d'habitat minimum. En milieu rural, elle prend place dans le tissu discontinu des noyaux villageois et présente une distribution centrale. En Belgique, ce type d'habitat est entendu comme comprenant un logis et des annexes agricoles destinées à une production personnelle. Dans les bourgs, elle appartient généralement à l'époque industrielle, elle est alors mitoyenne et de taille plus réduite. Afin de s'adapter à l'évolution des familles et des usages, ces maisons ont souvent été transformées : extension, aménagement des combles, modification des ouvertures, surélévation.



Maison élémentaire à Sars-Poteries.



Logis et cellules agricoles à Sautin.

La ferme organisée autour d'une cour

Cette forme bâtie est caractérisée par le rôle primordial tenu par l'espace de la cour autour de laquelle s'organisent les différentes composantes de l'exploitation agricole. Conçue sur ce modèle dès l'origine ou agrandie au gré des besoins par l'adjonction de nouveaux bâtiments (étables, grange, charretterie, remise...), elle peut présenter une certaine hétérogénéité. Elle entretient un lien étroit avec son environnement : implantation près d'un cours d'eau ou au contact des terres agricoles, mur de clôture voire porche sur rue, adaptation des bâtiments au relief, allées plantées...



Ferme implantée en fond de vallée à Leugnies.



Ferme située sur le versant à Obrechies.





La toiture

Elle est à deux pans et comprend souvent des éléments distinctifs (croupe, demi-croupe/croupette, coyau/égout retroussé, cheminée...). Elle présente des teintes homogènes allant du gris au noir-bleuté. Les matériaux de couverture sont essentiellement de deux natures : ardoises de Fumay ou ardoises d'importation pour 36 % et matériaux synthétiques pour 53 % des fermes élémentaires repérées. Lors de la réfection d'une toiture, il convient de conserver la volumétrie et la pente d'origine, et de privilégier l'emploi de matériaux semblables à l'ardoise naturelle dans leur teinte et leur dimension.

Matériaux



Ardoise de Fumay.

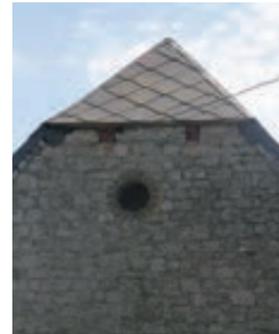


Ardoise d'importation.



Matériaux synthétiques.

Formes



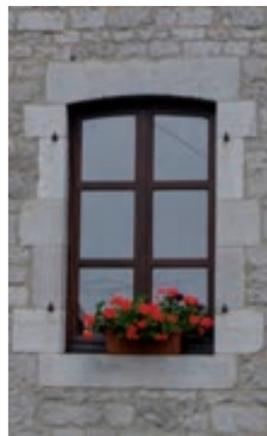
1/4 de croupe/croupette et aération en haut de pignon.



Demi-croupe et coyau/égout retroussé.

Les encadrements

Les fenêtres ont des formes différentes : linteaux droits ou cintrés/surbaissés. Les encadrements sont en pierre de taille, en dés de pierre bleue alternés avec des rangs de brique ou en brique. Cette diversité de mise en œuvre traduit l'édification de ce type d'habitat au fil des siècles.



Linteau cintré en calcaire, première moitié du XVIII^e siècle.



Linteau cintré alternant brique et dés de calcaire, seconde moitié du XVIII^e siècle.



Linteau droit surmonté d'un rang de brique, première moitié du XIX^e siècle.



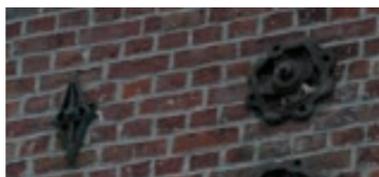
Linteau droit prolongé par des bandeaux en calcaire, milieu du XIX^e siècle.

Les détails et les modénatures

Les modénatures peuvent être liées au système constructif de l'édifice, aux usages présents à l'intérieur du bâtiment ou être des éléments à caractère symbolique. Ces détails agrémentent la façade des fermes élémentaires et distinguent ainsi chacune d'entre elles de sa voisine.



Linteau gravé et daté.



Fers d'ancrage.



Corniche denticulée.



Chronogramme en brique dans un pignon en moellons de calcaire.



Trottoir en dalle de calcaire.



Soupirail.



Logis d'une ferme à Leugnies.



Logis d'une ferme à Hestrud.

La ferme élémentaire / la ferme tricellulaire

Elle est de forme rectiligne et présente des gabarits homogènes.

Ce type d'habitat est majoritaire dans les villages et les hameaux ruraux. Elle est généralement implantée parallèlement à la voie et en léger retrait, ce qui crée des espaces de transition entre le bâti et la chaussée. Toutes les fonctions d'une ferme - logis, étable et grange - sont réunies. En France, on parle de ferme-bloc lorsque les fonctions sont regroupées dans un même volume et sous un même toit.

La ferme en long est une variante qui présente des volumes juxtaposés témoignant des évolutions du bâti dans le temps.



Ferme à Leugnies.



Son identité

A partir de l'étude statistique des 113 fermes élémentaires repérées dans les six communes (7 sur Choisies, 17 sur Hestrud, 15 sur Leugnies, 31 sur Obrechies, 26 sur Sars-Poteries et 17 sur Sautin), des caractéristiques générales de ce type d'habitat ont été dégagées.

Caractères généraux

- Forme rectiligne regroupant l'ensemble des cellules/fonctions de l'exploitation
- Implantation parallèle à la rue dans 80% des cas
- Espaces de transition entre la chaussée et le bâti : en retrait de la voie (55%), au milieu ou en fond de parcelle (21%)
- Grange traversante entre la rue et les pâtures
- Bâti sans mitoyenneté dans 68% des cas
- Gabarit homogène : en rez-de-chaussée avec un demi-niveau sous comble/encuvement (52%) ou avec un étage (42%)

Précisions sur les termes employés de part et d'autre de la frontière concernant ce type d'habitat

Il est entendu que la **ferme élémentaire** est le type d'habitat représentatif de l'entité. Cependant, un vocabulaire existe de part et d'autre de la frontière pour désigner une même réalité. Ainsi, dans le cadre de cet inventaire transfrontalier, il convient de préciser les termes employés dans ce feuillet. En France, les **fermes en long** correspondent aux **fermes tricellulaires** belges, elles se composent de plusieurs cellules/fonctions (habitat/logis, étable, grange...) juxtaposées dans des volumes de hauteurs différentes. La **ferme-bloc** regroupe quant à elle toutes les cellules/fonctions sous une même bâtière, sous un même toit. En Belgique, on parle dans ce dernier cas de fermes en long. Enfin pour éviter toute confusion, il est nécessaire de signaler que la ferme-bloc telle que présentée ici est différente de celle utilisée couramment en Belgique et qui fait écho à une typologie bien particulière présente dans les Ardennes.

Localisation

Les fermes élémentaires sont constitutives des formes bâties linéaires des villages. Leurs volumes, leurs proportions et leurs caractéristiques architecturales participent à l'identité des paysages bâtis de la Fagne de Solre. L'extrait de la carte d'Obrechies localisant les fermes élémentaires parmi les autres édifices repérés au cours des inventaires montrent leur implantation tant dans les noyaux que dans les hameaux ruraux.



- fermes élémentaires
- fermes en L/sur cour
- maisons/autres
- bâti non repéré
- cours d'eau
- boisements

Édifices repérés lors de l'inventaire sur la commune d'Obrechies.

Sources : Cadastre-PNG@Département du Nord, «origine cadastre» droits de l'Etat réservés - 2006, Extraits - BD Topo ©IGN - Paris - 2002, Inventaire - ©SMPNRA - 2011. Réalisation : SMPNRA, 2012.

Trois cellules/fonctions essentielles

Ces trois fonctions auxquelles correspondent trois cellules/parties constituantes, sont reconnaissables notamment par leurs ouvertures :

- loger les hommes,
- stocker les récoltes,
- abriter les animaux.



L'habitat/le logis



Habitat et détails d'une porte d'entrée avec imposte vitrée, exemples de deux fermes à Sautin.

L'étable



Exemples à Leugnies et Choisies.

La grange



Exemples de deux fermes à Hestrud.

Ses déclinaisons

Volumes

La ferme-bloc/la ferme en long

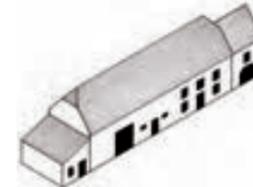
Toutes les cellules/fonctions sont regroupées sous une même bâtière, sous un même toit avec une mise en oeuvre homogène sur l'ensemble de l'édifice. Cette forme d'habitat se rencontre sur les différentes périodes de construction.



A Choisies.

Les cellules/fonctions supplémentaires

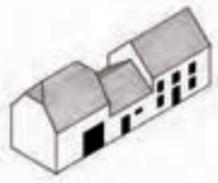
Présence de 4 cellules et plus (ex : bergerie/charretterie/laiterie) construites dans un même volume dès l'origine ou édifiées avec l'adjonction de nouveaux bâtiments en fonction du développement des activités.



A Sautin.

La ferme en long/la ferme tricellulaire

Composée d'une juxtaposition de volumes aux gabarits différents, elle montre une évolution au fil du temps répondant aux besoins de l'exploitation. Elle présente une plus grande variété dans les matériaux utilisés et la composition des façades.



A Eccles.

L'inversion des cellules/fonctions

Cette inversion des cellules/parties constituantes a été observée sur plusieurs fermes repérées sur l'entité. Elle apparaît liée à l'arrivée des idées hygiénistes dans les campagnes, à la transition des XIX^e et XX^e siècles.



A Hestrud.

Élévation : matériaux et mise en oeuvre



Surélévation en brique sur un rez-de-chaussée en maçonnerie composite.

Maçonnerie de moellons de calcaire (pierre bleue).

Surélévation en brique sur un rez-de-chaussée en calcaire.

Maçonnerie de moellons de calcaire et de brique chaulée.

Deux niveaux en brique et soubassement en pierre bleue.

